

TRIMESTRIEL

# n30

mars 2010

3 EUROS

## JOURNAL D'INFORMATION ET DE DEBAT DU PLATEAU DE MILLEVACHES



### Faut-il supprimer les petites communes ?

Un géographe présente les enjeux qui se posent aux très petites communes.



### Les petites bêtes du plateau à la loupe.

Une équipe du CNRS étudie les insectes et reptiles face aux changements climatiques.



### Vassivière à pied.

Le chemin de rives enfin terminé permet de faire le tour du lac.

# SIN

INCONTESTABLES  
POLLUTIONS  
NUCLÉAIRES  
SOUTERRAINES



# URANIUM : un Limousin très enrichi.

**BRÈVES**



**Ostensions  
le combat n'est  
pas fini !**

Rappel : Dernièrement des libres penseurs ont porté plainte au tribunal administratif de Limoges concernant les subventions données aux ostensions du Limousin. Le tribunal en rappelant les termes de la loi de 1905

concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat a condamné la région et le département de la Haute Vienne à récupérer le montant de ces subventions indûment versées.

L'article 2 de la loi du 9 décembre 1905 précise : " La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. Qu'en conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes (...)"

Fort de ce jugement, des habitants de Saint Martin Château ont demandé des comptes à leur maire concernant une subvention donnée aux ostensions d'Eymoutiers. Ces habitants attendent donc une réponse écrite à leur demande. Lors de la dernière réunion publique la réaction de certains conseillers municipaux concernant ce sujet fut très claire : une décision discutée et votée par un conseil municipal est de droit juste même si on s'aperçoit qu'elle est illégale... Drôle de conception de la démocratie...

Et bien moi je pense que la laïcité fait partie de notre identité et qu'elle est sacrément en danger et pas seulement au plus haut de l'Etat mais aussi à deux pas de chez nous. Alors mobilisons nous pour garantir à nos enfants une société où aucune religion ne dictera sa loi mais aussi une société où chacun pourra dans un cadre privé pratiquer sa religion sans être inquiété.

Cyril Moré



**Faucheurs  
corréziens**

Dans l'affaire des faucheurs volontaires anti-OGM, la justice a condamné 54 faucheurs à la peine particulièrement sévère de trois mois de prison avec sursis et 1 000 euros d'amende. Parmi eux deux Corréziens. Pour la Confédération paysanne "ce jugement constitue une régression du droit de protéger l'environnement, les paysans et l'alimentation face à des technologies aux conséquences néfastes." Pour soutenir les deux Corréziens condamnés et les aider à payer leur amende, le syndicat paysan a lancé un appel à soutien. Les contributions par chèque à l'ordre du comité de soutien des faucheurs corréziens sont à envoyer à l'adresse suivante : Confédération Paysanne de la Corrèze, 2 rue de la Bride, 19000 Tulle.

**TOTAL, 20 milliards d'euros en 2008  
+ 9 milliards d'euros en 2009 de bénéf  
c'est supérieur au produit national brut des  
pays qu'il pille comme le Congo, le Gabon etc...  
TOUT VA BIEN !**

*et 1 milliard d'euros de primes épargné par  
BNP Paribas pour ses acrobates financiers !*

**les Resto du coeur, 1 million de repas servis,  
2,5 millions de chômeurs,  
+ 1 million de fins de droits en 2010,  
800 000 sans abris,  
dont 60% de Smicards à temps partiel !  
TOUT VA BIEN**

*sans compter les 200 000 mal logés !*

**Yann Arthus Bertrand sponsorisé par le  
groupe Pinault,  
JL. Etienne par la fondation Total,  
Nicolas Hulot par EDF, l'Oréal, la SNCF,  
TF1 etc..  
le seul "écologiste" pro-nucléaire,  
et ces "animateurs-écologiste-showbusiness"  
nous donnent des leçons en se remplissant  
les poches !  
TOUT VA BIEN**

*Hulot est le gérant et le principal actionnaire d'Eole Conseil,  
structure qui touche les royalties des droits dérivés  
d'Ushuaia : 700 000 € par an !*

**Allons nous supporter encore longtemps  
cette merditude noire imposée par  
notre république bananière ?  
où le langage courant de nos ministères  
devient xénophobie, racisme et  
discrimination ?**

*allez venez boire un petit coup ça vous remettra !*

m.bernard

**Préparer l'AlterTour**

Créé en 2008, l'AlterTour ([www.altertour.net/](http://www.altertour.net/)) est un autre Tour de France, qui dénonce le dopage sous toutes ses formes : dans le sport, dans l'agriculture industrielle autant que dans l'économie de marché. Cette année l'AlterTour part le 3 juillet de Paris et se terminera dans le Limousin le 15 août, avec un passage sur le plateau de Millevaches du 10 au 13 août. Chaque étape est l'occasion d'une rencontre autour du thème de la biodiversité.

Un groupe local s'est formé pour préparer la venue de l'Alter Tour sur le plateau. Le groupe se réunit dans la salle du conseil municipal de Royère de Vassivière une fois par mois. Si vous souhaitez vous associer au groupe, donner un coup de main pour préparer le passage de l'Alter Tour ou si vous êtes simplement curieux, n'hésitez pas à contacter Julie à l'adresse suivante : [juliejacques2003@yahoo.fr](mailto:juliejacques2003@yahoo.fr).

**L'abonnement est la meilleure solution pour soutenir IPNS et être sûr de bien recevoir tous les numéros !**

**IPNS ne reçoit pas de subventions, ne vend pas d'espace publicitaire, ne propose pas à ses abonnés de recevoir un cadeau lorsqu'ils s'abonnent, ne paie pas ses collaborateurs bénévoles... Il ne vit que par ses lecteurs et compte donc sur eux ! Votre abonnement est indispensable à l'existence du journal !**

Tous les anciens numéros sont consultables sur notre site : <http://journal-ipns.org>

**Vous pouvez contacter IPNS en écrivant à l'adresse mail suivante : [contact@journal-ipns.org](mailto:contact@journal-ipns.org)**

**IPNS** Trimestriel édité par l'association IPNS.

Clin d'oeil à "l'imprimé par nos soins" que connaissent les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.

Directeur de publication : Michel Lulek  
23340 Faux la Montagne  
Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard  
Imprimerie : Rivet Presse Edition  
Imprimerie labellisée Imprim'vert.  
Produit certifié PEFC  
Commission paritaire : 1012 G 81797 - ISSN : 1635-0278  
site : <http://journal-ipns.org>



**IPNS - Je m'abonne !**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 12 €  , de soutien 15 € ou +

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 24 €  , de soutien 30 € ou +

**BON à retourner à : IPNS - 23340 - FAUX LA MONTAGNE**

# Les très petites communes ont-elles encore un avenir ?

Avec sa thèse de doctorat en géographie soutenue à Clermont Ferrand en décembre 2009 Jean Baptiste Grison apporte un éclairage intéressant pour nourrir les débats sur la réforme de l'aménagement et l'organisation du territoire.

## Retour sur un paradoxe

Au début du vingt-et-unième siècle, la France compte un peu plus de 36 000 municipalités, ce qui lui vaut d'avoir la trame administrative la plus morcelée parmi les grands pays d'Europe. Dans les régions de faibles densités de population, de nombreuses communes ne comptent que très peu d'habitants, à tel point que lors du recensement de 1999, plus d'un millier d'entre elles n'atteignaient pas la cinquantaine de résidents permanents.

A première vue, l'existence et le contenu de ces entités apparaissent en décalage complet par rapport aux exigences actuelles des territoires ruraux. En effet, ces derniers ont connu, au fil du vingtième siècle, un bouleversement profond dont les grandes lignes sont la fin d'une société locale dominée par les petits exploitants agricoles, une diversification importante des populations et de leurs activités, ainsi qu'un renforcement progressif des influences métropolitaines, entraînant globalement une croissance des campagnes périurbaines et une érosion démographique souvent considérable dans les espaces les plus éloignés des grands centres urbains. En matière de gouvernance territoriale, les besoins des populations contemporaines des espaces ruraux dépassent largement le cadre communal, et semblent se retrouver plus volontiers, depuis quelques décennies, dans les périmètres émergents que sont les communautés de communes, les *pays*, les parcs naturels régionaux...

Dans ce contexte, la très petite commune, avec ses quelques dizaines d'habitants, apparaît *a priori* comme un héritage dépassé, tourné vers le passé, et dont l'avenir ne pourrait être que symbolique, tant les actes de la vie quotidienne des individus sont de plus en plus déconnectés de ce périmètre municipal. Pourtant, malgré les nombreuses voix qui dénoncent l'obsolescence de notre système et réclament une rationalisation de la trame administrative, l'institution révolutionnaire persiste, et les réformes successives ne parviennent pas à simplifier son organisation. S'intéresser à la très petite commune aujourd'hui, et, s'il le faut, la défendre, nous inscrit de plain-pied dans le paradoxe de la renouveau entre un héritage dépassé et une société renouvelée.

## Des évolutions très variables et régionalisées

Des recherches menées ces dernières années ont montré que les dynamiques des localités de moins de cinquante habitants relèvent d'une double influence : d'une part, celle de leur environnement régional, d'autre part, celle liée à leur faiblesse démographique. En matière de contexte territorial, les espaces ruraux français sont aujourd'hui très dépendants de leur position par rapport aux aires d'influence des villes voisines, et plus encore des métropoles de la région considérée. La plupart des indicateurs pris en compte dans nos analyses (structure et évolution démographique, résidences secondaires, structure de l'électorat, revenus des ménages, etc.) soutiennent cette orientation. La faiblesse démographique peut évidemment, de manière ponctuelle, accentuer des tendances régionales, mais aussi les contredire, dans d'autres situations.

Mais au-delà des dynamiques contemporaines, les héritages eux-mêmes diffèrent d'une région à l'autre. Si, notamment dans les massifs montagneux de la moitié sud du pays, de nombreux villages aujourd'hui très dépeuplés comptaient autrefois plusieurs centaines d'habitants, d'autres localités, surtout dans le nord et l'est du pays, n'ont jamais atteint la centaine de résidents, y compris au plus fort de leur peuplement. Cette variabilité d'évolution se traduit concrètement dans l'importance relative du patrimoine contemporain : nombre de logements, de résidences secondaires, taille des bâtiments publics... Elle influe également sur l'expérience de gestion locale d'une entité aussi faiblement peuplée : une commune qui n'a

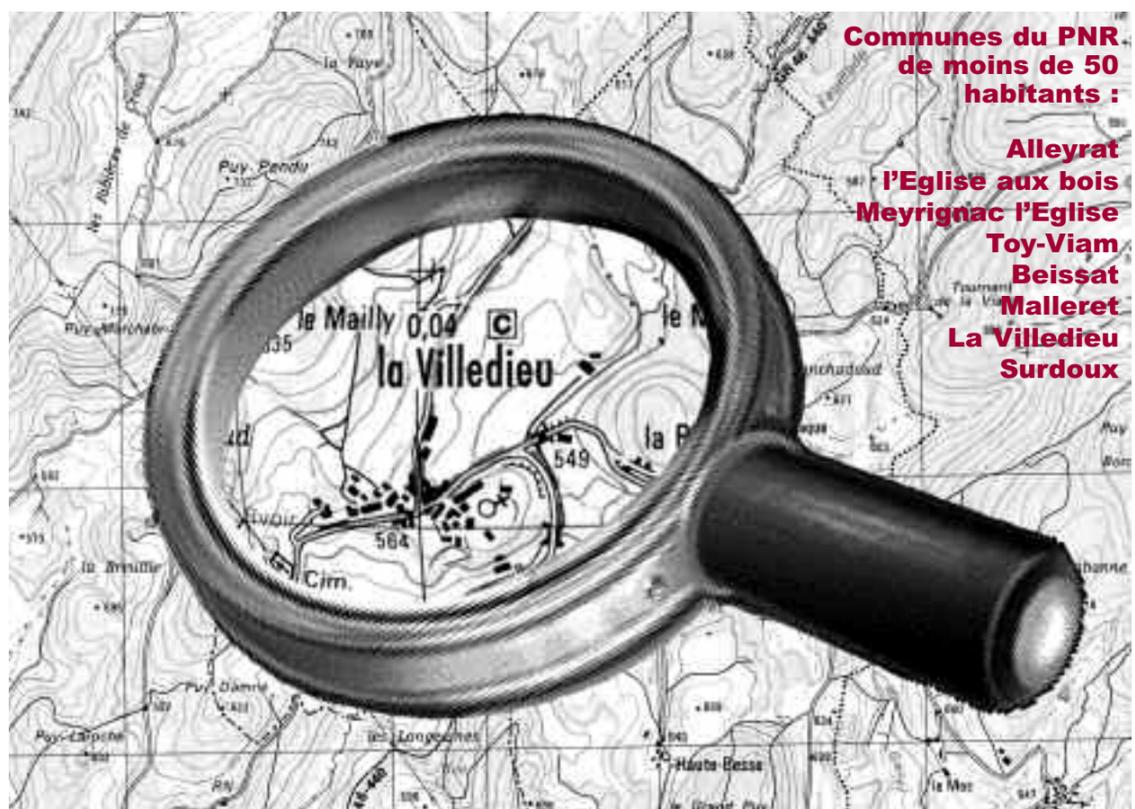
jamais eu d'école, ni même, parfois, d'église et de cimetière, *a fortiori* de commerce ou d'équipement de base, ne rencontre pas le même sentiment de crise que celle qui a tout perdu au cours des dernières décennies.

## Des perspectives souvent très ouvertes

Entre un besoin de rationalisation, nécessaire à l'amélioration des équipements publics, et une proximité des citoyens, indispensable à une bonne gouvernance locale, l'équation s'avère difficile à résoudre. Depuis les années 1990, le développement des structures intercommunales a souvent permis d'aboutir à un certain équilibre entre ces deux impératifs, avec un transfert des compétences les plus difficiles à assumer par une petite municipalité, tandis que cette dernière conserve une représentation et un certain pouvoir de décision sur l'aménagement de son espace. Malgré tout, des problèmes demeurent : les délimitations des nouveaux périmètres sont parfois difficiles sur les marges, des divergences d'intérêts entre le centre et la périphérie peuvent porter préjudice à la très petite commune. Ainsi, en 2008, le taux d'appartenance des entités de moins de cinquante habitants à un groupement fiscalisé restait inférieur à celui de l'ensemble des municipalités françaises (80 % contre 90 %). Même si elle est peu mise en avant dans les rapports gouvernementaux, la question identitaire doit être considérée comme un élément fondamental dans la lecture des politiques locales dans des entités très peu peuplées. L'attachement des individus à leur localité est en effet un des moteurs de leur valorisation, qui se traduit aussi dans une volonté de développement ou

que jusqu'à la fin du vingtième siècle, cet effectif ne cessait d'augmenter, cette évolution traduit, dans de nombreux cas, une certaine stabilisation, comme si un palier avait été atteint. En fonction de la variété des environnements territoriaux, la stabilisation relève, tantôt d'un équilibre fragile (lutte active contre une poursuite du dépeuplement dans le cadre d'un exode rural en cours de tarissement), tantôt d'une situation d'inertie (régions agricoles ayant atteint un niveau de viabilité satisfaisant) ou encore, dans certaines zones périurbaines, d'une "inertie dynamique" dans la mesure où les acteurs locaux sont amenés à défendre la non-extension de leur localité face à une pression urbaine jugée menaçante.

Les derniers rapports gouvernementaux ayant traité de la question municipale (commissions Attali en 2008, Balladur en 2009) intègrent la nécessité de maintenir la trame communale en l'état, préférant renforcer les pouvoirs de l'intercommunalité. Cette position pose plusieurs interrogations :  
- si l'intercommunalité est une réussite majoritairement partagée, il n'en reste pas moins que certaines structures fonctionnent mal, ou connaissent des clivages internes trop prononcés.  
- le développement intercommunal ne devrait pas évacuer la possibilité de fusions municipales à la marge, par regroupement de deux ou trois localités qui s'avèrent parfois cohérents et permettent de relancer une dynamique nouvelle, comme l'ont montré quelques exemples au cours des années 2000. A ce titre, l'échec global, d'un point de vue quantitatif, de la loi Marcellin (1971) qui régit ce type de fusion, tend à faire oublier les cas de réussite ponctuelle qu'elle a permis.  
Pour conclure, on peut retenir que les très petites



de préservation, selon les circonstances. On peut ajouter à cela le rôle des singularités de la gestion politique locale, lorsque le nombre d'électeurs inscrits ne dépasse pas quelques dizaines, et que la majorité des familles sont représentées au conseil municipal. Les détracteurs de ces cas extrêmes diront que l'absence d'un choix suffisant lors des élections limite leur intérêt démocratique, mais ne peut-on pas affirmer, au contraire, que l'implication plus ou moins forcée de toutes les couches de la population serait un gage de contrôle direct du territoire par ses citoyens ?

En pratique, depuis une vingtaine d'années, la population des espaces ruraux connaît globalement une nouvelle croissance, et le nombre de communes de moins de cinquante habitants tend à diminuer. Alors

communes ne sont pas menacées, à moyen terme, sur un plan formel. Il est en effet peu probable qu'elles soient supprimées d'autorité, comme cela fut fait dans certains pays d'Europe du Nord. En revanche, la question de l'évolution de leurs compétences (et de leur capacité à les traiter) reste ouverte. D'une manière générale, un bon géographe n'aura de cesse de souligner l'importance de considérer les particularismes locaux au cas par cas, et de se garder de toute généralisation hâtive : chacune des 36 000 municipalités françaises est forte de ses problématiques singulières.

Jean Baptiste Grison

# Des bestioles qui souffrent du chaud ?

## Changements globaux et biodiversité des landes et tourbières limousines

**A** Lachaud (voir IPNS n° 25), sur la commune de Gentioux, et en divers autres points du plateau, une équipe de biologistes observent avec attention les animaux à sang froid du plateau qui vivent dans les tourbières... Dans quel but ? Réponse d'un des coordonnateurs de ce vaste programme de recherches.



Après la récolte des animaux sur le terrain, un long travail d'identification des espèces est nécessaire avant de réaliser les analyses.  
Photo J Corbin

### Des mutations aux effets multiples

Depuis près d'un demi-siècle, les profondes mutations économiques, sociales et agricoles qu'a connues l'Europe ont littéralement bouleversé les relations entre l'homme et son environnement. Elles ont progressivement conduit, d'une part à une concentration des activités humaines et à une surexploitation des milieux les plus productifs et les plus facilement accessibles, d'autre part à l'abandon des milieux les moins productifs, les moins accessibles et les plus difficilement exploitables.

En France, les zones humides sont aujourd'hui particulièrement menacées par cette évolution. En un demi-siècle, les deux tiers des zones humides ont disparu en France. Pourtant, ces milieux constituent un véritable réservoir de biodiversité et jouent un rôle fondamental dans le cycle de l'eau. L'altération de ces milieux résulte à la fois de l'abandon des pratiques et usages traditionnels qui s'y exerçaient (pâturage) en les laissant évoluer spontanément, se fermer et se banaliser, et de l'intensification des activités humaines (drainages, plantations, remblaiements, etc.).

### Certaines espèces locales risquent de disparaître

Les conséquences de ces changements sur les communautés animales et végétales qui dépendent de ces milieux sont multiples. D'une part, en se dégradant, ces milieux présentent des capacités d'accueil altérées pour les espèces qui en dépendent : les communautés ont

alors tendance à s'appauvrir et à être constituées d'une proportion croissante d'espèces banales. D'autre part, la réduction progressive de la surface des habitats et leur fragmentation entraînent une augmentation des probabilités d'extinction locale et régionale des espèces. En effet, dans un environnement fragmenté, certaines espèces spécialistes peuvent disparaître de certains sites, mais ces derniers peuvent être recolonisés à partir de populations voisines.

**En un demi-siècle, les deux tiers des zones humides ont disparu en France**

Les probabilités de recolonisation (et par conséquent de maintien des espèces au niveau régional) seront d'autant plus faibles que la fragmentation des milieux sera importante et que les capacités

de dispersions des espèces seront faibles. Hélas, les espèces spécialisées dans des milieux rares et dispersés se caractérisent généralement par des possibilités de dispersion limitées.

Par conséquent, les programmes d'étude et de conservation des espèces et des espaces naturels patrimoniaux devraient intégrer ces différents facteurs (dégradation des habitats, fragmentation) et ces différentes échelles d'analyse (locale et régionale) pour optimiser l'efficacité des mesures conservatoires. Cependant, en France, la conservation de la biodiversité passe par la mise en œuvre de plans de gestion et de pratiques conservatoires centrés généralement sur un site, ne prenant en considération ni la qualité du paysage avoisinant ni les futurs changements de climat. Ces derniers sont pourtant susceptibles d'avoir de fortes répercussions sur ces milieux sensibles, dépendant en partie de l'existence de

conditions climatiques froides et humides.

### La biodiversité, ce sont les invertébrés !

Enfin, la valeur patrimoniale des sites naturels est déterminée localement par le recensement de groupements végétaux ou d'espèces considérées comme patrimoniales. Les espèces animales prises en compte sont essentiellement des vertébrés emblématiques. En effet, alors que ces derniers ne représentent que 2/100<sup>ème</sup> des espèces animales en France, 60 % d'entre elles présentent un statut de protection ou de conservation alors que moins de 1% des 36 000 espèces d'invertébrés connus en France en bénéficient. Ces disproportions ne témoignent pas d'un meilleur état de santé des communautés d'invertébrés, mais plutôt de l'étendue de notre ignorance et de notre désintérêt à leur égard. Pourtant, la biodiversité, c'est eux, et ils jouent des rôles clés dans le fonctionnement des écosystèmes. Enfin, l'efficacité des pratiques de gestion



La vipère aspic atteint dans le massif central sa limite sud de répartition. Elle est susceptible d'être particulièrement sensible aux changements combinés de ses milieux de vie et du climat. La vipère photographiée ici a été capturée dans un tube plastique semi-rigide avant d'être relâchée. Cette technique de capture évite les risques de morsure pour l'expérimentateur.  
Photo M. Guillon



La Dolomieu est une des 256 espèces d'araignées récoltées dans les tourbières limousines. Typique des zones humides, elle va être soumise en laboratoire à des cycles climatiques imposés afin d'évaluer l'impact des changements climatiques futurs sur sa physiologie.  
Photo F. Lagarde

développées au bénéfice des milieux et des espèces considérées comme patrimoniales est rarement évaluée en ce qui concerne les invertébrés. Ils possèdent d'ailleurs des caractéristiques écologiques les rendant sensibles à des facteurs rarement pris en compte dans les plans de gestion des

milieux naturels (structure de la végétation, conditions microclimatiques etc.).

### Un programme de recherches sur le long terme

C'est à partir de ce constat que l'association Le Champ des Possibles (Lachaud) et le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé - CNRS développent un programme de recherche sur le long terme, financé actuellement dans le cadre du plan Loire Grandeur Nature avec le soutien du

**La conservation des milieux patrimoniaux doit inclure la structure des paysages périphériques**

Parc Naturel Régional de Millevaches. Les objectifs de ce programme de recherche visent à comprendre comment les caractéristiques de l'environnement sont susceptibles de conditionner la qualité des communautés

animales des landes et tourbières limousines et comment les modes de gestion développés pour la restauration des sites sont susceptibles de limiter les effets des changements globaux. Les espèces indicatrices retenues pour cette étude sont des organismes ectothermes (à sang froid), dont le métabolisme les rend particulièrement sensibles aux effets des changements climatiques. Plusieurs groupes (reptiles, araignées, carabes, criquets et sauteuses) sont donc pris en considération afin justement d'examiner si les réponses des différents groupes aux changements globaux convergent ou sont multiples.

En 2007, un premier échantillonnage a été conduit sur 30 sites tourbeux avec le soutien du PNR de Millevaches en Limousin. Pour l'instant, seules les données relatives aux araignées sont disponibles et ont été analysées étant donné le temps nécessaire à l'identification des espèces récoltées. 22 971 araignées adultes, représentant 256 espèces différentes ont été identifiées dont une trentaine nouvelles pour la

région. Ces inventaires nous ont permis de comprendre ce qui détermine la richesse biologique d'un site. Ainsi, les espèces présentes sur un site dépendent à la fois de la qualité du site tourbeux qui les héberge mais aussi du nombre de tourbières voisines et de la prédominance des

milieux forestiers et des plantations de résineux périphériques. Ces derniers peuvent constituer de véritables barrières à la dispersion libre des espèces, empêchant ainsi toute recolonisation de certains sites enclavés après extinction locale. Ces résultats montrent l'importance d'aborder la conservation de ces milieux patrimoniaux en incluant non seulement la gestion des sites tourbeux eux-mêmes, mais aussi la structure des paysages périphériques.



Un piège à invertébré est positionné dans la tourbière de Négarioux Malsagnes. Il s'agit d'un simple gobelet dans lequel vont tomber les invertébrés se déplaçant au sol. Il sera relevé tous les 15 jours pendant toute la bonne saison et son contenu sera identifié. 1200 pièges de ce type ont été déployés en 2007 sur 30 sites tourbeux du plateau de Millevaches.  
Photo F. Lagarde

### Sensibilité écologique des espèces, changements climatiques et gestion des milieux

En 2008 et 2009, le travail de recherches s'est concentré sur le site de Lachaud. La maîtrise dont l'équipe bénéficie concernant la gestion de cette exploitation agricole permet d'envisager des études d'écologie fines et des expérimentations grandeur nature nécessitant des investissements humains et matériels importants. Ainsi, depuis 2008, les études menées sur ce site visent à cerner les exigences écologiques et climatiques des espèces. Pour cela, un réseau de 300 pièges et enregistreurs de températures est aujourd'hui à l'œuvre. Il permet en outre d'examiner comment les changements du climat général se répercutent sur les micro-climats nécessaires à la survie des espèces animales étudiées. En effet, le climat enregistré dans une station de Météo France, à 1 mètre du sol, sous abri, n'a pas grand-chose à voir avec celui auquel est soumis n'importe quelle espèce animale de petite taille. Le volet d'expérimentations qui va être développé sur le site de Lachaud visera justement à tester différentes techniques de restauration des landes et tourbières par le pâturage notamment, afin d'examiner quelles sont leurs répercussions sur les micro-climats. Le but ultime de ce travail sur le long terme, réalisé en



Pour comprendre l'impact des changements globaux sur les communautés animales, il est nécessaire d'inventorier la biodiversité sur de nombreux sites différents de façon synchrone et répétée. Ici un piège à invertébré est relevé dans la tourbière de Négarioux Malsagnes.

Photo J. Corbin

étroite collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin, est d'imaginer des techniques de gestions des milieux susceptibles de contrecarrer les effets des changements globaux, généralement néfastes à la biodiversité.

Frédéric Lagarde  
Le Champ des Possibles,  
CEB- CNRS  
fredlagarde@millevaches.net

## L'espace Alain Fauriaux fait revivre "chez Paulette"



Pendant plusieurs décennies le football a été l'activité majeure autour de laquelle s'est rassemblée la population flayatoise. La renommée de l'équipe locale dépassait largement les limites du département car elle jouait à un niveau bien supérieur à ce que pouvait escompter la population de la commune.

Le siège du S.C. Flayat, au café "chez Paulette" est ainsi devenu tout naturellement un lieu essentiel de la vie du village. Parallèlement, à partir de 1989, l'association Pays'Sage, sous l'impulsion de son président Alain Fauriaux et de ses amis, devient une association phare pour tout le sud-est de la Creuse et, au delà, pour le territoire du Parc Naturel Régional de Millevaches.

Aussi, lorsque Paulette Peyramaure, la propriétaire, fit part de son intention de cesser son activité, Alain

lança l'idée de regrouper Pays'Sage, L'Entente Sud-Est Creuse (la structure associative qui fédère les clubs de football de Flayat, Crocq et Merinchal) et l'Amicale des anciens du S.C. Flayat, pour reprendre le café et y créer un pôle associatif.

Il s'agissait de créer "chez Paulette" un lieu de vie :  
- où serait poursuivi au rez de chaussée l'activité du café, au moins du vendredi soir au dimanche soir dans un premier temps ;

- qui serait le siège administratif des trois associations, avec les bureaux correspondants, à l'étage ;  
- qui servirait de point d'appui à toutes les associations locales en les conseillant dans les domaines administratif et financier, et en leur offrant la possibilité de se réunir.

Avec ses trois salles au rez de chaussée et ses six pièces au premier étage, la bâtisse était parfaitement adaptée aux différentes activités prévues.

Le projet a été conçu pour renforcer le dynamisme d'une commune qui s'est manifesté par la lutte victorieuse pour le maintien d'une classe de l'école primaire et par la création d'un commerce alimentaire qui a redonné vie au bourg.

Avant de pouvoir fonctionner, il a fallu régler les questions administratives et établir un calendrier pour les travaux nécessaires au démarrage. L'association "Espace Alain Fauriaux, ensemble cultivons nos idées" est donc née au début 2009, avec trois co-présidents, Patrick Abrard, Claude Faure, Danièle Vernat, et un conseil d'administration comprenant des membres de chacune des trois associations à l'initiative du projet.

Soutenue par la commune, le PNR, le département, la communauté de communes, le député, avec l'aide de Pascal Bouso du Dispositif Local d'Accompagnement de la Creuse, d'Alain Détolle de la Société coopérative de production la Navette, et du cabinet d'expert comptable S.E.C.A.L., l'association a racheté la licence d'exploitation et signé avec la propriétaire un bail de 12 ans renouvelable.

Depuis le début du mois de janvier 2010, un salarié, Jean Baptiste Gioux, recruté dans le cadre d'un contrat aidé a pris ses fonctions au service de l'association. Pour ce qui est des travaux, les bénévoles les ont entamés, une entreprise a réalisé les installations électriques les plus urgentes. L'ouverture va donc se faire dans les prochaines semaines, l'aménagement des locaux se poursuivra par tranches en fonction des financements.

La concrétisation de ce projet, avec la multiplicité des contributions qu'il nécessite, illustre le dynamisme d'un territoire rural auquel Alain Fauriaux avait consacré son énergie communicative comme président fondateur de Pays'Sage, maire de Flayat et secrétaire du P.N.R.

Jean-François Pressicaud

# Uranium : un limousin très enrichi

IPNS continue de fouiller dans l'héritage nucléaire du Limousin. Après notre article sur les déchets radioactifs (voir numéro précédent), voici le témoignage d'un mineur d'Hyverneresse. Que savons-nous des mines du plateau et des risques de pollutions ? L'enquête de Christophe Le Gal (p. 7) est exemplaire : obtenir des informations précises relève du parcours du combattant. Les mines sont fermées depuis longtemps, mais les questions restent d'actualité. Dans ce contexte, l'information est le nouvel enjeu. Tous l'ont compris, Areva en premier avec la création d'un musée à Bessines (p. 10) pour améliorer son image dans la région. Les pouvoirs publics quant à eux viennent de créer des Clis (p. 7) et de son côté, le monde associatif se regroupe pour réclamer plus de démocratie et de transparence (p. 10). IPNS apporte donc sa pierre au débat en publiant une carte non exhaustive des titres et sites miniers sur le plateau de Millevaches (p. 8-9).

Dossier réalisé par Emmanuel Gratadour avec Jean François Pressicaud et Vincent Magnet.

## On travaillait à la Zola !

### Entretien avec Yves Rebeix, ancien mineur de fond à Hyverneresse.



#### IPNS : Pourquoi êtes-vous devenu mineur ?

**Yves Rebeix** : Au départ, j'étais lissier à la tapisserie d'Aubusson. Je ne connaissais pas du tout le travail de la mine, sauf par les bouquins. J'ai voulu travailler à la mine, parce que le salaire était motivant. Il ne faut pas se le cacher, je touchais plus en 86 que maintenant.

#### IPNS : En 1979, vous devenez donc mineur de fond...

**Yves Rebeix** : L'exploitation de la mine a eu lieu en deux temps. Tout d'abord il y a eu un premier puits de mine dans les années 60 au dessus du village de La Brousse. Mais comme l'uranium ne se vendait pas bien à l'époque, le puits a été fermé. A partir de 1970 a eu lieu l'exploitation de la carrière en amont, vers le village d'Hyverneresse. C'était une très très grosse exploitation. A la fin des années 70, comme la mine à ciel ouvert, déjà bien profonde, partait en entonnoir, on ne pouvait donc plus accéder au reste de l'uranium par cette carrière. Il a donc été décidé de creuser un tunnel depuis le quartier de La Brousse jusque sous la carrière afin d'y exploiter la poche d'uranium qui restait. Ça faisait un puits de mine de 65 mètres de haut, sous la carrière. Pour ouvrir ce puits, on creusait par le dessous, en remontant vers le fond de la carrière, avec tous les risques que ça comportait. On a eu des accidents. J'étais second du chef mineur et je m'occupais de mon équipe. Un tir de mine s'était mal passé, il a fallu aller purger. J'avais une parfaite connaissance du chantier mais un rocher s'est décroché. Un camarade a été pris au niveau de la hanche. Finalement il s'en est bien sorti.

#### IPNS : Quelles étaient les conditions de travail ?

**Yves Rebeix** : Les mineurs faisaient les 2/8 : une équipe de 5h00 à 13h00, et une autre de 13h00 à 21h00. Dans le puits de mine on était trempé. On travaillait dans de très mauvaises conditions. Il y avait un trou de guide au dessus de nous, et toute l'eau de la carrière nous tombait dessus, par ce trou. Donc on travaillait en permanence dans l'eau. Nos bottes en étaient remplies. Comme protection, on avait simplement des habits imperméables, mais quand vous aviez les bras levés ça vous coulait dans les manches, dans le cou, partout, sans compter la boue sur la figure. On n'avait pas de scaphandre ! (rires) C'était dangereux. Ça veut dire qu'on se dépêchait de faire notre tir de mine. On travaillait à la Zola : à la main. Il y avait deux pelleteurs, deux piocheurs, deux brouetteurs. Les mineurs travaillaient comme ça avant. Bon, on n'avait pas de cheval parce que la galerie n'était

pas assez haute, sinon.... C'était dur, certains ne sont pas restés.

#### IPNS : Vous n'aviez pas de machines ?

**Yves Rebeix** : En tant que responsable syndical, j'ai réussi à faire acheter un Bobcat, un petit engin de chantier qui tourne sur lui même. On le descendait par le treuil. Mais on déblayait 6/7 mètres à la main. On cassait tout à la masse et au marteau piqueur avant d'évacuer.

#### IPNS : Quelles protections aviez-vous ?

**Yves Rebeix** : Le puits de mine était en plusieurs parties : une partie pour les remblais, une autre pour la ventilation, et enfin une pour l'ascenseur. Il fallait beaucoup de ventilation pour renouveler l'air et évacuer le radon. Les mineurs portaient deux dosimètres, l'un pour mesurer la radioactivité, l'autre pour la poussière. Ces instruments permettaient de savoir quelles doses les mineurs recevaient à chaque fois qu'ils descendaient dans la mine. On ne nous disait pas grand-chose à propos de la dangerosité de la radioactivité. On nous cachait pas mal de choses. On était là pour travailler.

## Plus vous travaillez archaïquement, sans rien, moins il y a d'argent dépensé par la direction

#### IPNS : La médecine du travail n'est jamais intervenu ?

**Yves Rebeix** : Le médecin du Travail est arrivé un jour. Là, il a vu que les gars ne remontaient pas au jour. Les analyses des dosimètres permettaient à la direction, de déterminer combien de temps un mineur pouvait rester au fond de la mine. Comme la direction cadenassait l'information, les gars restaient en bas, et se prenaient de la radioactivité. C'est le médecin du Travail qui nous a expliqué tout ça. Du coup, on a fait pression, et les gars remontaient au jour. Mais un nouveau directeur est arrivé. Voyant ça, il a décidé de nous envoyer chez le médecin de la COGEMA. Et là, plus personne ne remontait au jour. C'était terminé. De 1979 à 1983 ou 84, on travaillait sans douche; on se douchait chez nous. Puis le médecin du Travail de la Creuse a appuyé en notre faveur pour que l'on ait des

douches. Il a beaucoup fait pour les employés de la mine. Il a vraiment fait son travail de médecin. Quant aux habits, normalement ils auraient dû rester sur place pour être lavés. Mais on les ramenait chez nous il n'y a rien de plus mauvais.

#### IPNS : Comment se passaient les relations avec la direction ?

**Yves Rebeix** : Le ton est un peu monté. Car plus vous travaillez archaïquement, sans rien, moins il y a d'argent dépensé par la direction. Mais l'équipe était soudée. Dès que ça n'allait pas, tout le monde se rassemblait et faisait front. J'étais délégué du personnel et membre du comité "Hygiène et sécurité", je bataillais contre les risques d'éboulement. Dans la mine à ciel ouvert, on en était arrivé à avoir un guetteur car il pouvait tomber des pierres de la paroi. Alors j'ai dit on arrête là. À la carrière, avec le ravinement, ça s'écroulait. Du coup, en bord de fosse, avec des parois à pic qui pouvaient atteindre 25 mètres, on avait coupé quelques sapins, on avait reculé les clôtures en empiétant sur des parcelles privées (NdR : Aujourd'hui, sur le parement sud de la carrière on peut observer un important glissement de terrain).

#### IPNS : Quand avez-vous quitté la mine ?

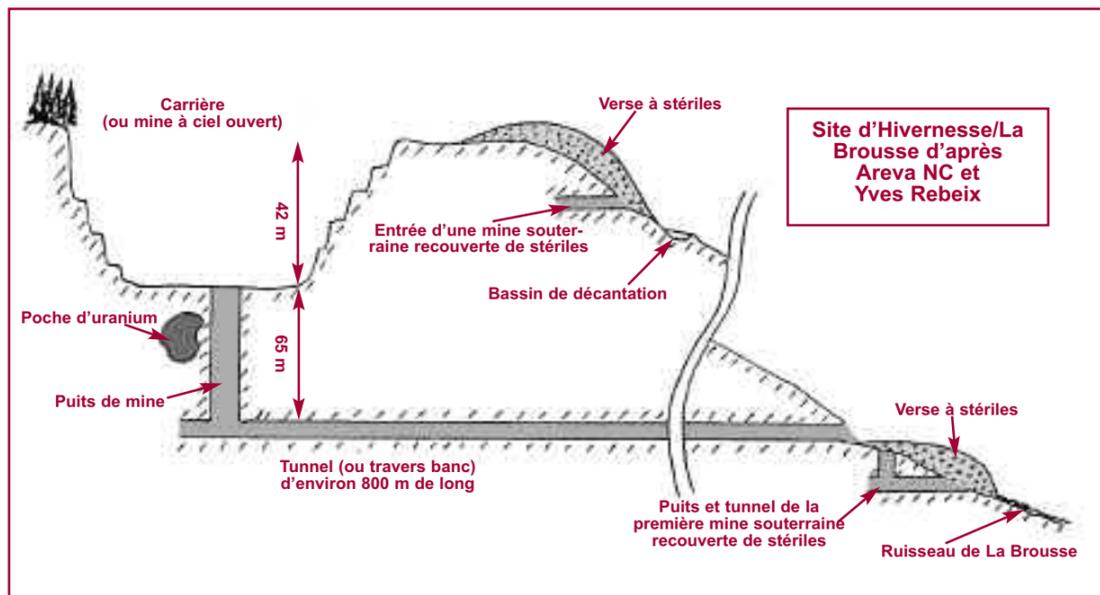
**Yves Rebeix** : L'année de la fermeture, en 1986. J'ai été licencié, à cause de mon engagement sur les questions d'hygiène et de sécurité.

#### IPNS : Et depuis vous avez des problèmes de santé ?

**Yves Rebeix** : J'ai une maladie qui ne peut être causée que par ce travail. J'ai le dossier de la médecine du travail de la Creuse. J'ai aussi demandé mon dossier à la Cogema. Mais tous les dossiers ont disparu. Il n'y a plus rien. Aucun mineur ne peut les récupérer. Il y a de la bagarre pour faire reconnaître ma maladie comme une maladie professionnelle. Ça a été reconnu par la CPAM mais une commission a défilé leur conclusion. Donc je vais au tribunal.

#### IPNS : Avec le recul, quel regard portez-vous sur ces années ?

**Yves Rebeix** : Je ne recommencerais pas ce travail, c'est trop dangereux. Pourtant le métier me plaisait bien, j'aimais bien cet univers là et la camaraderie qu'il y avait.



# Enquête au fil de l'eau

## Récit des recherches de Christophe Le Gal

Insatisfaits de leur vie urbaine et professionnelle, Christophe Le Gal et sa compagne Carole, décident de changer de vie. Avec une récente formation en maraîchage pour elle, et de cuisinier pour lui, ils se mettent en quête d'une ferme pour s'installer en maraîchage bio, transformer les produits et accueillir du public. Après plusieurs années de recherche, ils tombent sur une petite annonce : "petite ferme, 6 hectares d'un seul tenant, maison et bâtiment pour projet maraîchage bio ou chèvre". Tout en entamant des démarches auprès du propriétaire, ils font des recherches pour vérifier qu'ils ne se trompent pas sur leur éventuelle venue ici. En parcourant des données du Bureau de Recherches Géologiques et Minières, Christophe découvre qu'il y a, à quelques centaines de mètres de la ferme, une ancienne mine d'uranium La Bréjade (voir page suivante). S'en suit alors une longue enquête sur la compatibilité de cette mine avec leur projet.



Mesure de radioactivité à la mine de la Bréjade au niveau d'une bouse de vache. 27 fois la radioactivité que l'on devrait trouver naturellement. (associations "Corrèze environnement" et "Oui à l'avenir")

Christophe se souvient : "La présence de la mine ne nous faisait pas trop peur à partir du moment où il n'y aurait pas de risques avec des stériles ni de contamination des eaux. Quand on est venu visiter on n'avait pas beaucoup d'éléments de réponse. Les propriétaires savaient que leur ancêtre avait "mis à disposition" une concession pour exploitation de la mine. Mais ni eux ni les gens alentour ne savaient s'il y avait des stériles mis en remblais à droite et à gauche". Concernant la présence de sources traversant les prairies et ayant potentiellement pu être en contact avec les travaux miniers souterrains : "C'est très difficile de déterminer si le bassin versant est plutôt du côté de la ferme ou de l'autre côté, parce que la mine est sur la limite des bassins versants, et l'eau passe là où le granit peut la laisser passer. Donc elle peut très bien aller d'un



côté comme de l'autre".

Malgré tout, Christophe obtient des données supplémentaires auprès de la DRIRE qui, dit-il "a joué le jeu de l'information et du service public". Cependant ces informations ne sont autres que celles fournies à la DRIRE par Areva NC. Pour Christophe, "Les services de l'Etat étaient plutôt rassurants. Vues les quantités qui ont été extraites

et le mode de gestion qu'il y avait sur cette mine, il n'y aurait pas eu beaucoup de stériles diffusés autour de la mine. Par contre à propos du réseau hydrographique, et de ses méandres, il n'y avait aucune certitude". Même s'ils ne se voient pas s'engager sur cette ferme avec des frais d'un hydrogéologue, Christophe et Carole décident tout de même de déménager avec leurs enfants dans le bourg voisin, en mai 2009.

**“ On ne peut pas faire comme si on n'habitait pas à côté d'une ancienne mine ”**

Puisque la faiblesse des informations ne lui donnent aucune certitude, Christophe fait des tests avec un petit compteur Geiger sur les bâtiments de la ferme, les parcelles, ainsi que dans le bourg de Meyrignac l'Eglise. Il ne détecte rien d'anormal, hormis quelques valeurs un peu élevées dans la cave. L'absence d'une dissémination de stériles miniers sur la ferme lui semble alors acquis. Toutefois sur le site de la Bréjade, il relève entre 5 à 10 fois le bruit de fond ambiant (cf. définition page 8). Quant à l'éventuelle contamination de l'eau, elle n'est pas détectable avec un compteur Geiger.

Au fil de ses recherches, Christophe finit par comprendre que l'arrivée d'eau de la ferme provient d'une source captée et non du réseau de l'eau de ville : "Qui dit source captée dit analyses pour se mettre en conformité pour notre activité avec des normes de distribution d'eau par arrêté préfectoral. Les analyses doivent alors prendre en compte d'éventuelles contaminations bactériologiques et minérales, notamment les isotopes radioactifs. Ça a un coût de l'ordre de 1000 à 1500 euros par an. On a juste eu une analyse minimum (streptocoque...) mais insuffisante pour monter notre dossier en vue de distribuer nous mêmes une eau potable au public".

Christophe contacte alors la DDASS, où on le dissuade de prendre une ferme à cet endroit là car "C'est un risque important. Là on est sur des éléments très toxiques, mais très faciles à traiter à la source par ventilation de l'eau qui permet d'extraire le radon. Tout ça a un coût". L'alternative est la suivante : soit la source captée est mise aux normes par le propriétaire, soit le raccordement au réseau d'eau de ville est pris en charge par la collectivité. Pour le maire, "il n'est pas question de plomber le budget de la commune (53 habitants) pour une ferme qui est à 2,5 km du réseau d'eau de ville". Mais pour Christophe, il est hors de question de partir sur des analyses coûteuses alors qu'il n'est même pas encore locataire : "C'est le problème du propriétaire que de mettre à disposition de son fermier des bâtiments, de l'eau, conformes à des normes en vigueur. Donc on en arrive à une impasse. C'est une des raisons pour lesquelles on ne va pas s'installer là car on n'a toujours pas de réponse sur l'eau".

Quand bien même il aurait éliminé tous les risques de contamination, il reste une question de taille : "Pour notre activité d'accueil du public, on ne peut pas faire comme si on n'habitait pas à côté d'une ancienne mine. L'occulter, c'est ne pas donner tous les éléments de choix à des gens qui viendraient chez nous pour passer un séjour. La moindre des choses c'est de pouvoir dire, tout va bien, c'est sans risque". Pour le moment puisqu'il n'est sûr de rien, Christophe suit l'adage : "**Dans le doute abstiens-toi**".

## DOSSIER



## Les Commissions Locales d'Information et de Surveillance

La médiatisation récente de la question de l'impact et de la pollution résiduelle des déchets nucléaires a suscité une nouvelle prise de conscience des pouvoirs publics. Le 21 janvier 2008, le Préfet de la Creuse publiait un arrêté pour engager la société Areva, responsable actuelle de ces anciens sites miniers, à réaliser un bilan de l'environnement. Le but était notamment de présenter les sites miniers, décrire les déchets présents ou sortis de ces sites, recenser les incidents ou accidents survenus durant les dix dernières années, rappeler les moyens actuels de prévention et de réduction des pollutions, faire le bilan de la situation réglementaire et analyser les rejets actuels ainsi que leurs effets sur l'environnement et la santé.

Le 22 juillet 2009, une circulaire du Ministère de l'Environnement incitait à poursuivre les actions entreprises pour mieux connaître, contrôler, gérer ces anciens sites en renforçant l'information et la concertation. C'est ainsi qu'un certain nombre de départements dont la Creuse, la Corrèze et la Haute Vienne ont mis en place des commissions locales d'information et de surveillance (Clis) qui regroupent des élus, des associations de protection de l'environnement et Areva. Les Clis ont pour objet l'information du public sur les problèmes d'environnement, de santé humaine et de gestion posés par les anciens sites miniers. Pour ce faire, les Clis sont tenues informées par Areva des modifications effectuées mais aussi des mesures prises par le Préfet et enfin des incidents et accidents survenus. Une Clis peut organiser des formations, participer aux expertises, rassembler des informations venant de sources différentes et intervenir contradictoirement. Pour ce faire, en Creuse, un consensus s'est établi pour que les associations, la DRIRE, les maires des communes concernées et les services préfectoraux puissent échanger avec Areva pour développer la connaissance des lieux, l'évolution de la réparation et de la prévention. Des rencontres nationales ont mis en évidence que la démarche creusoise, très proche du terrain et bénéficiant d'informations locales associatives de qualité gagnerait à être connue.

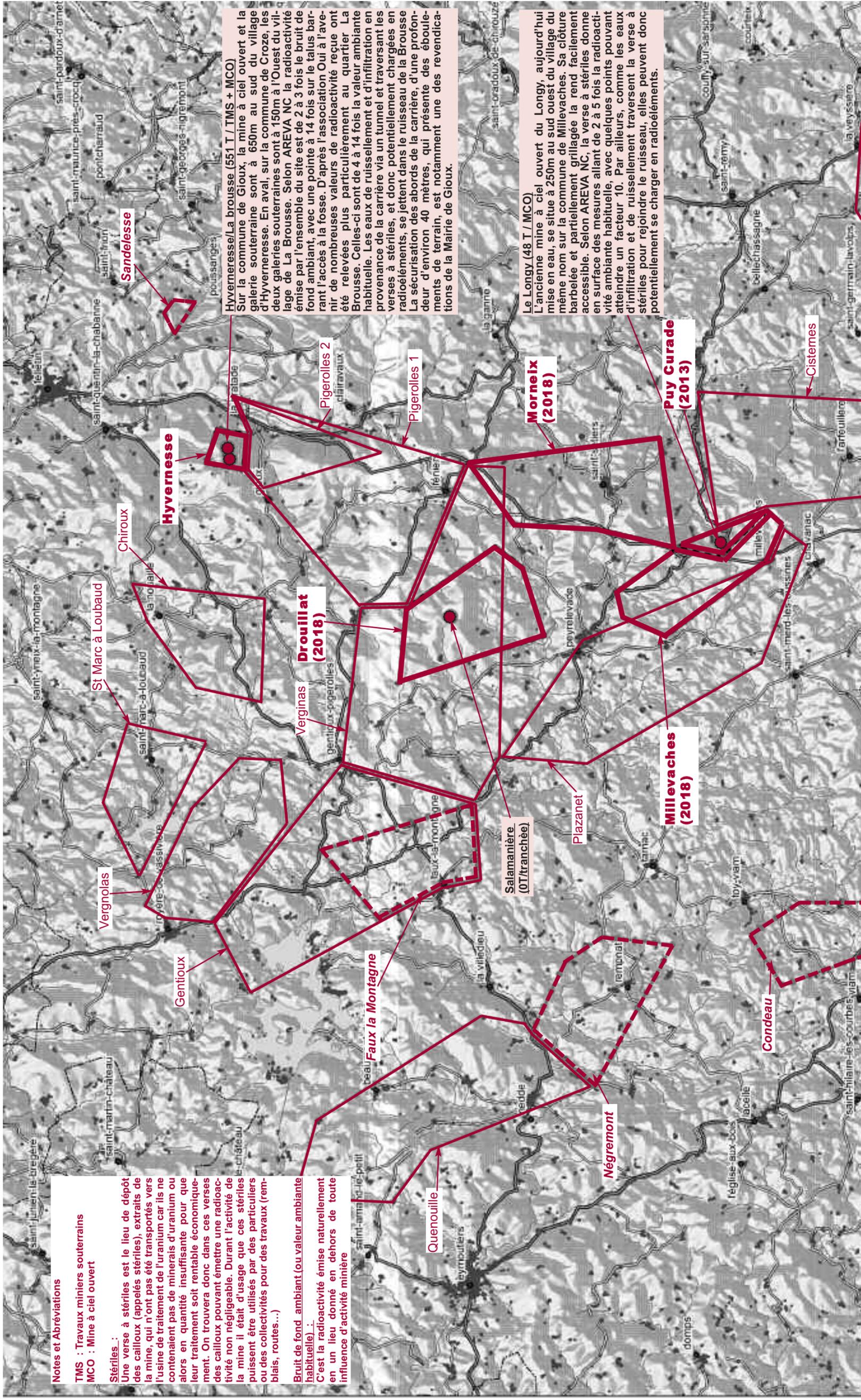
Jean-Pierre Minne  
Association "Oui à l'avenir"  
Mairie 23260 Crocq. Tél : 05 55 66 50 24



# Carte des titres et sites miniers sur le plateau de Millevaches

DOSSIER

Entre 1950 et 1980, le Plateau de Millevaches fut convoité par l'industrie de l'uranium. En comparaison avec les sites du nord de Limoges, l'exploitation fut ici relativement modeste. Néanmoins l'activité radioactive émanant de l'exploitation passée est toujours manifeste et l'impact environnemental et sanitaire reste une question d'actualité. Cette carte montre à quel point le territoire fut largement quadrillé par les exploitants qui acquirent pendant plus de 30 ans des titres miniers dont la surface allait d'à peine 1 km<sup>2</sup> à plus de 50 km<sup>2</sup>. Si les titres miniers ne donnèrent pas tous lieux à des sites de production, il n'en demeure pas moins que le sous-sol du Plateau est particulièrement fourni en poches d'uranium, ce qui, par ailleurs, pose question quant à l'éventuelle contamination de certaines sources captées pour l'eau potable. Sur cette carte figurent des descriptions de quelques anciennes mines. Pour compléter ces informations, vous pouvez consulter sur le site web d'IPNS un tableau plus précis.



### Notes et Abréviations

TMS : Travaux miniers souterrains  
 MCO : Mine à ciel ouvert

### Stériles :

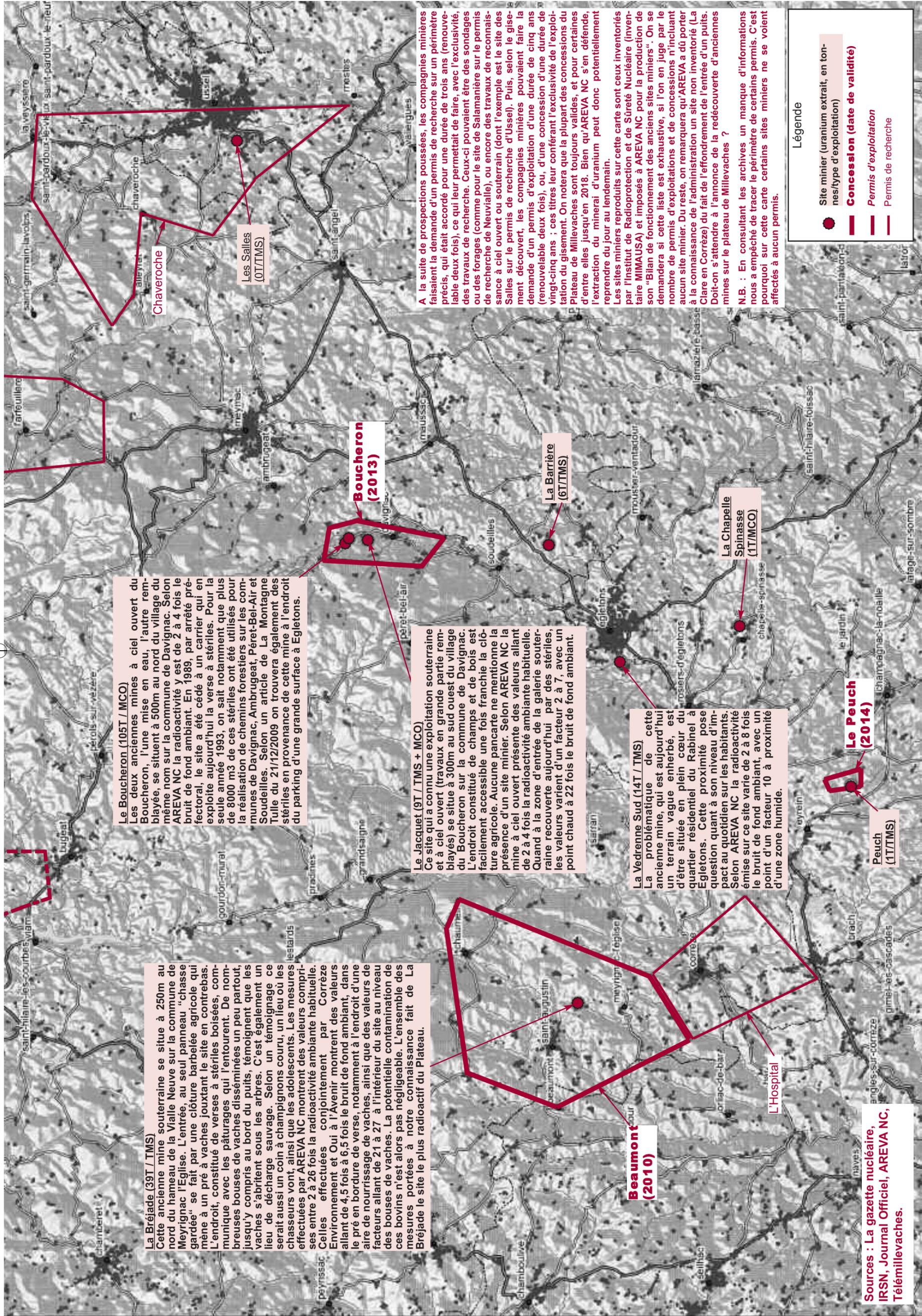
Une verse à stériles est le lieu de dépôt des cailloux (appelés stériles), extraits de la mine, qui n'ont pas été transportés vers l'usine de traitement de l'uranium car ils ne contenaient pas de minerais d'uranium ou alors en quantité insuffisante pour que leur traitement soit rentable économiquement. On trouvera donc dans ces verses des cailloux pouvant émettre une radioactivité non négligeable. Durant l'activité de la mine il était d'usage que ces stériles puissent être utilisés par des particuliers ou des collectivités pour des travaux (remblais, routes...)

### Bruit de fond ambiant (ou valeur ambiante habituelle) :

C'est la radioactivité émise naturellement en un lieu donné en dehors de toute influence d'activité minière

**Hyvernesse/La brousse (551 T / TMS + MCO)**  
 Sur la commune de Gioux, la mine à ciel ouvert et la galerie souterraine sont à 650m au sud du village d'Hyvernesse. En aval, sur la commune de Croze, les deux galeries souterraines sont à 150m à l'Ouest du village de La Brousse. Selon AREVA NC la radioactivité émise par l'ensemble du site est de 2 à 3 fois le bruit de fond ambiant, avec une pointe à 14 fois sur le talus barrant l'accès à la fosse. D'après l'association OUI à l'avenir de nombreuses valeurs de radioactivité reçue ont été relevées plus particulièrement au quartier La Brousse. Celles-ci sont de 4 à 14 fois la valeur ambiante habituelle. Les eaux de ruissellement et d'infiltration en provenance de la carrière via un tunnel et traversant les verses à stériles, et donc potentiellement chargées en radionucléides, se jettent dans le ruisseau de la Brousse. La sécurisation des abords de la carrière, d'une profondeur d'environ 40 mètres, qui présente des éboulements de terrain, est notamment une des revendications de la Mairie de Gioux.

**Le Longy (48 T / MCO)**  
 L'ancienne mine à ciel ouvert du Longy, aujourd'hui mise en eau, se situe à 250m au sud ouest du village du même nom sur la commune de Millevaches. Sa clôture barbelée et partiellement grillagée la rend facilement accessible. Selon AREVA NC, la verse à stériles donne en surface des mesures allant de 2 à 5 fois la radioactivité ambiante habituelle, avec quelques points pouvant atteindre un facteur 10. Par ailleurs, comme les eaux d'infiltration et de ruissellement traversent la verse à stériles pour rejoindre le ruisseau, elles peuvent donc potentiellement se charger en radionucléides.



**Le Boucheron (105T / MCO)**  
 Les deux anciennes mines à ciel ouvert du Boucheron, l'une mise en eau, l'autre remblayée, se situent à 500m au nord du village du même nom sur la commune de Davignac. Selon AREVA NC la radioactivité y est de 2 à 4 fois le bruit de fond ambiant. En 1989, par arrêté préfectoral, le site a été cédé à un carrier qui en exploite aujourd'hui la versée à stériles. Pour la seule année 1993, on sait notamment que plus de 8000 m3 de ces stériles ont été utilisés pour la réalisation de chemins forestiers sur les communes de Davignac, Ambrugeat, Pêret-Bel-Air et Soudeilles. Selon un article de La Montagne Tulle du 21/12/2009 on trouvera également des stériles en provenance de cette mine à l'endroit du parking d'une grande surface à Egletons.

**Le Jacquet (9T / TMS + MCO)**  
 Ce site qui a connu une exploitation souterraine et à ciel ouvert (travaux en grande partie remblayés) se situe à 300m au sud ouest du village du Boucheron sur la commune de Davignac. L'endroit constitué de champs et de bois est facilement accessible une fois franchie la clôture agricole. Aucune pancarte ne mentionne la présence d'un site minier. Selon AREVA NC la mine à ciel ouvert présente des valeurs allant de 2 à 4 fois la radioactivité ambiante habituelle. Quand à la zone d'entrée de la galerie souterraine recouverte aujourd'hui par des stériles, les valeurs varient d'un facteur 2 à 7, avec un point chaud à 22 fois le bruit de fond ambiant.

**La Vedrenne Sud (14T / TMS)**  
 La problématique de cette ancienne mine, qui est aujourd'hui un terrain vague enherbé, est d'être située en plein cœur du quartier résidentiel du Rabinet à Egletons. Cette proximité pose question quant à son niveau d'impact au quotidien sur les habitants. Selon AREVA NC la radioactivité émise sur ce site varie de 2 à 8 fois le bruit de fond ambiant, avec un point d'un facteur 10 à proximité d'une zone humide.

**La Bréjadede (39T / TMS)**  
 Cette ancienne mine souterraine se situe à 250m au nord du hameau de la Vialle Neuve sur la commune de Meyrignac l'Eglise. L'entrée, au seul panneau "chasse gardée" se fait par une clôture barbelée agricole qui mène à un pré à vaches jouxtant le site en contrebas. L'endroit, constitué de versées à stériles boisées, communique avec les pâturages qui l'entourent. De nombreuses bouses de vaches disséminées un peu partout, jusqu'y compris au bord du puits, témoignent que les vaches s'abritent sous les arbres. C'est également un lieu de décharge sauvage. Selon un témoignage ce serait aussi un coin à champignons courru, un lieu où les chasseurs vont, ainsi que les adolescents. Les mesures effectuées par AREVA NC montrent des valeurs comprises entre 2 à 26 fois la radioactivité ambiante habituelle. Celles effectuées conjointement par Corrèze Environnement et OUI à l'Avenir montrent des valeurs allant de 4,5 fois à 6,5 fois le bruit de fond ambiant, dans le pré en bordure de versée, notamment à l'endroit d'une aire de nourrissage de vaches, ainsi que des valeurs de facteurs allant de 21 à 27 à l'intérieur du site au niveau des bouses de vaches. La potentielle contamination de ces bovins n'est alors pas négligeable. L'ensemble des mesures portées à notre connaissance fait de La Bréjadede le site le plus radioactif du Plateau.

**A la suite de prospections poussées, les compagnies minières** faisaient la demande d'un permis de recherche sur un périmètre précis, qui était accordé pour une durée de trois ans (renouvelable deux fois), ce qui leur permettait de faire, avec l'exclusivité, des travaux de recherche. Ceux-ci pouvaient être des sondages ou des forages (comme pour le site de Salamanière sur le permis de recherche de Neuville), ou encore des travaux de reconnaissance à ciel ouvert ou souterrain (dont l'exemple est le site des Salles sur le permis de recherche d'Ussel). Puis, selon le gisement découvert, les compagnies minières pouvaient faire la demande d'un permis d'exploitation d'une durée de cinq ans (renouvelable deux fois) ou, d'une concession d'une durée de vingt-cinq ans ; ces titres leur conférant l'exclusivité de l'exploitation du gisement. On notera que la plupart des concessions du Plateau de Millévaches sont toujours valides, et pour certaines d'entre elles jusqu'en 2018. Bien qu'AREVA NC s'en défende, l'extraction du minerai d'uranium peut donc potentiellement reprendre du jour au lendemain. Les sites miniers reproduits sur cette carte sont ceux inventoriés par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (inventaire MIMAUSA) et imposés à AREVA NC pour la production de son "Bilan de fonctionnement des anciens sites miniers". On se demandera si cette liste est exhaustive, si l'on en juge par le nombre de permis d'exploitations et de concessions n'incluant aucun site minier. Du reste, on remarquera qu'AREVA a dû porter à la connaissance de l'administration un site non inventorié (La Claire en Corrèze) du fait de l'effondrement de l'entrée d'un puits. Doit-on s'attendre à l'annonce de la redécouverte d'anciennes mines sur le plateau de Millévaches ?

**N.B. :** En consultant les archives un manque d'informations nous a empêché de tracer le périmètre de certains permis. C'est pourquoi sur cette carte certains sites miniers ne se voient affectés à aucun permis.

**Légende**

- Site minier (uranium extrait, en tonnes/type d'exploitation)
- ▬ Concession (date de validité)
- ▬ Permis d'exploitation
- ▬ Permis de recherche

Sources : La gazette nucléaire, IRSN, Journal Officiel, AREVA NC, Télémillévaches.

# Radon & cancer

## Suivi médical des anciens mineurs

Le minerai d'uranium contient deux éléments chimiques radioactifs (appelés *isotopes radioactifs*) : les isotopes 238 (99.3%) et 235 (0.7%). Seul l'uranium 235 est utilisable dans l'industrie du nucléaire, civile comme militaire. En se désintégrant, par l'émission d'un *rayonnement* radioactif, l'uranium 238 se transforme en Thorium 234, qui lui-même se transforme en Protactinium 234m, et ainsi de suite jusqu'au Plomb 206 qui, lui, est stable. On appelle ces éléments de transformation (au nombre de 13), les *descendants*, ou enfants, de l'uranium 238 ; l'un d'entre eux étant le gaz Radon 222.

Ces radio-éléments peuvent émettre trois types de rayonnements, qui *ionisent* (dégradent) à des degrés différents les corps qu'ils atteignent : le rayonnement *alpha* (très ionisant) qui peut être arrêté par une feuille de papier ; le rayonnement *bêta* (moyennement ionisant) qui peut être arrêté par une feuille de papier aluminium ; le rayonnement *gamma* (peu ionisant) qui peut être atténué (mais pas arrêté) par une grande épaisseur de matériaux denses. Un mètre de terre diviserait par 100 ce rayonnement. C'est pourquoi l'activité minière a fait apparaître des rayonnements radioactifs, qui étaient pour la plupart arrêtés par le sol, qui plus est pour une période très longue puisque chacun de ces éléments a une durée de vie radioactive bien définie allant de quelques fractions de seconde à plusieurs milliards d'années. On distinguera deux types d'exposition à ces radiations : l'*irradiation* (externe) dont l'ionisation est limitée dans le temps, et la *contamination* (interne) par inhalation ou ingestion. Certains éléments de la famille de l'uranium sont plus radiotoxiques que d'autres selon qu'ils sont ingérés ou inhalés. Ainsi le Radon 222 est un gaz qui peut être inhalé. Élément lourd, il va s'installer dans les poumons en émettant un rayonnement alpha, donc très ionisant, suivi de ses descendants solides plus radiotoxiques encore.

Dans son bulletin épidémiologique hebdomadaire, l'Institut de veille sanitaire publiait en mai 2007 un numéro thématique consacré au Radon. Une étude épidémiologique effectuée sur des populations de mineurs montre qu'un "risque élevé de décès a été

observé pour le cancer du poumon, le cancer du rein et la silicose". Dans une étude sur la mortalité chez les mineurs d'uranium français, Blandine Vacquier indique que la population des mineurs "présente des expositions multiples, par contamination interne (radon et poussières d'uranium) et par exposition externe (rayonnements gamma)". Une analyse a permis de quantifier la relation entre le risque accru de cancer du poumon et l'exposition cumulée au radon. D'ailleurs, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) considère dorénavant que le Radon est la principale cause du cancer du poumon après le tabagisme.

allons à Bessines pêcher...



Ces études ont été faites notamment à partir des données fournies par les dosimètres que portaient les mineurs lorsqu'ils travaillaient. Au vu de ces études, on se demandera si les mineurs ont eu un suivi médical une fois l'activité minière arrêtée. En l'occurrence ce ne fut pas le cas pour les anciens mineurs d'Hyverneresse que nous avons rencontrés. Si les Clis ont pour objet le suivi de l'impact environnemental et sanitaire des anciennes mines d'uranium ne serait-ce pas aussi le lieu pour que les anciens travailleurs de ces mines ne soient pas les grands oubliés de cette histoire industrielle ?

Notes :

1. Journées de thèses IRSN, septembre 2005



Le collectif "Sous nos pieds" est le point de convergence de plusieurs associations et groupes politiques, réunis autour d'un constat commun : il y a en Limousin des pollutions radioactives causées par l'exploitation industrielle de l'uranium. Même si l'exploitation a cessé aujourd'hui, ce passé industriel a laissé des quantités considérables de déchets qui ont des impacts environnementaux importants et actuels. Le collectif, à travers sa charte, juge insuffisantes les réponses des pouvoirs publics et d'Areva. Les signataires de la charte demandent notamment que la question de l'héritage nucléaire du Limousin et les enjeux qui lui sont associés soient rendus publics et que la population limousine soit reconnue partie prenante. Ils lancent un appel à une conférence de citoyens pour concevoir un programme de réhabilitation des friches uranifères du Limousin.

Les premiers signataires de cette charte sont ADEPAL / Amis de la Terre Limousin / ATTAC 87 / ATTAC 23 / Limousin Nature Environnement / NPA / Oui à l'avenir / Sortir du Nucléaire 87 / Sources et Rivières du Limousin / Velorution / Sud / Jeunes Verts / Verts Limousins.

Pour adhérer au collectif Sous nos pieds, adressez un mail à [pmperrinaud@yahoo.fr](mailto:pmperrinaud@yahoo.fr)

## Arevaland : un espace publicitaire géant



C'est sur le site de Bessines, en Haute Vienne, qu'Areva a décidé de bâtir ce qu'elle appelle un musée de la mine. Véritable outil de communication, cet espace publicitaire géant de 1700m<sup>2</sup> devrait ouvrir ses portes à l'été 2011 avec des financements attendus du Conseil Général et de la Région Limousin. Voici comment le chargé de la communication défend ce projet : "Il s'agit d'une première mondiale, il n'existe qu'un petit musée de la mine dans le désert mexicain. Nous montrerons le cycle minier, sans s'attarder sur les centrales nucléaires. Le sujet de la mine reste sensible, voire tabou, nous n'en avons jamais parlé depuis 60 ans. Il est temps de lever le voile sur un pan de l'histoire économique et industrielle de la région qui avait été passé sous silence

et il ne s'agit en aucun cas de faire un show-room d'Areva" (*Usine nouvelle* 03/12/2009). Avec un investissement de 6 millions d'euros, l'industriel souhaite attirer 20 000 visiteurs par an : "Il s'agit d'un équipement à vocation touristique et culturelle avec un spectacle immersif. On retracera l'histoire de l'uranium." (*La Montagne Tulle* 09/12/2009) A travers ce projet "inscrit dans une dynamique de partenariat avec le limousin", "nous souhaitons améliorer notre image (...) très négative sur la région, car nous sommes depuis plus d'un demi-siècle diabolisés par les associations de défense de l'environnement. Nous voulons démontrer que nos actions visent au contraire à préserver la nature alentour, et que l'uranium est une énergie beaucoup plus propre que les autres". (*Physique* 7/12/2009).

## Pour aller plus loin

- "Pour comprendre le nucléaire et ses dangers" de Pierre Seignol. A partir de notions de physique élémentaires l'auteur nous explique ce qu'est la radioactivité, puis nous montre les implications de ce phénomène dans les étapes de la filière nucléaire, de la mine au stockage des déchets, en passant par la centrale nucléaire. Ce texte est téléchargeable sur le site web d'IPNS : <http://journal-ipns.org>.

- Dans son numéro de Novembre-Décembre 2009 *La Revue Internationale des livres et des Idées (RILI)* fait une large place à la question de la filière nucléaire avec un texte de C. Nordmann et J. Vidal ainsi qu'un long entretien avec B. Laponche (ancien ingénieur au Commissariat à l'énergie Atomique, et aujourd'hui consultant international en politiques et maîtrise de l'énergie). Vous pouvez aussi dorénavant vous référer au "Bilan de fonctionnement des anciens sites miniers" d'Areva NC, comprenant une grande quantité de ses annexes (descriptifs, cartes, mesures), sur le site internet de la Drire Limousin : <http://limousin.drire.gouv.fr>.

**ERRATUM** : Dans le précédent numéro d'IPNS il était mentionné que la mine de la Bréjade se situait sur la commune de Saint Augustin. Il s'agit en fait de la commune de Meyrignac l'Eglise

# Les ambiguïtés du mécénat populaire

**En décembre se déroulait à Eymoutiers une journée d'échanges autour de l'épargne locale : comment mobiliser les habitants d'un territoire à agir, avec leur argent, pour l'amélioration ou le développement de celui-ci ? A partir de l'exemple de la Fondation du patrimoine, un participant relève quelques questions posées par ces démarches de financement.**

L'entretien ou la restauration du patrimoine public bâti pose de réels problèmes de financement pour les collectivités compétentes dont les budgets se trouvent de plus en plus difficiles à équilibrer. Nombre de bâtiments ou de constructions remarquables se trouvent de ce fait dans l'attente de travaux de rénovation.

## Patrimoine et mécénat populaire

La Fondation du Patrimoine est habilitée à soutenir des projets de sauvegarde de ce patrimoine, en attribuant des subventions et en organisant des souscriptions.

Cet appel au mécénat populaire sollicite aussi bien les particuliers que les entreprises locales pour créer une dynamique autour du projet, rassembler et impliquer ceux qui souhaitent s'inscrire dans une démarche solidaire proche de chez eux.

Lorsqu'une partie significative des personnes démarchées répond positivement, la Fondation du patrimoine verse au maître d'ouvrage - qui peut être une commune, une intercommunalité ou une association - la somme récoltée, additionnée d'une subvention qui s'ajoute à celles allouées par les partenaires traditionnels (Europe, Etat, Région, Département...).

Les particuliers peuvent déduire 66% du don de leur revenu imposable, et les entreprises bénéficient d'un crédit

d'impôt de 60%.

Les exemples de réussite de cette pratique ne manquent pas autour de chez nous : églises de Sainte Anne-Saint Priest, de Royère de Vassivière, de Tarnac, de Faux la Montagne, réhabilitation d'une grange en école maternelle à Journac... et l'on s'aperçoit que bien souvent les mécènes ne se limitent nullement aux habitants ou entreprises du village. En effet, ce genre de projet peut donner l'occasion à ceux qui sont partis vivre loin de leur pays de montrer qu'ils y sont toujours attachés. Selon les dossiers ou les localités, ce sont 15 à 30% des personnes sollicitées qui souscrivent, pour des montants totaux compris

entre 7 et 10% des projets. Au total, depuis 2005 les actions de la Fondation du patrimoine en Limousin ont été soutenues par 4000 particuliers, 750 entreprises locales ou nationales, et 500 collectivités.

## Un impôt volontaire ?

La participation de la population permet donc aux communes d'assumer plus aisément leurs compétences, certaines ont même eu plusieurs fois recours à cette pratique pour mener à bien différents chantiers.

Les habitants de nos campagnes semblent donc accepter aujourd'hui

d'assumer pour partie le désengagement des collectivités, celles-là mêmes qui augmentent un peu tous les ans les taux d'imposition... Car ne nous leurrions pas : si nos maires en sont réduits à nous demander un appui financier, c'est bien qu'ils peuvent de moins en moins compter sur leurs aides traditionnelles.

Le désengagement inquiétant de l'Etat ne s'accompagne évidemment pas d'une réduction équivalente de ce qui nous est régulièrement prélevé, mais d'un manque à combler par de nouvelles formes d'impôts locaux qui viennent se surajouter : le mécénat populaire y ressemble, même s'il est encore a priori payé librement.

A l'heure où beaucoup d'entre nous font les frais de la raréfaction des services publics (par exemple en ayant un employé communal en guise de postier ce qui revient grosso modo à payer deux fois le timbre), il devient légitime d'imaginer que dans les années qui viennent nous serons sollicités tous les mois pour rétribuer les professeurs de nos rares écoles si nous voulons les conserver...

Hervé Mazé

Source principale :

<http://www.fondation-patrimoine-limousin.com>

Les actes de la journée du 12 décembre à Eymoutiers sur l'épargne locale sont disponibles auprès de l'association De Fil en réseau (05 55 64 54 75).



## Sur le chemin de soi

Installée à Eymoutiers, Annie Magotte invite à prendre un temps pour soi. Un temps pour s'écouter, respirer, accueillir ses émotions...

Avec douceur et bienveillance, Annie écoute, dénoue les blocages émotionnels, rééquilibre l'énergie vitale, donne confiance. Elle se définit comme "accompagnatrice en développement personnel". Son lieu : une salle voûtée aménagée dans une ancienne grange, avec lumière tamisée, bougie qui crépite, musique douce, et une table moelleuse pour s'allonger. Ses outils : la respiration, les sons, les couleurs, la visualisation, le magnétisme, la relaxation, la lithothérapie...

Ésotérique ? Peut-être. Mais, le monde se limite-t-il vraiment aux dimensions physiques connues et reconnues ? La notion d'énergie vitale n'est-elle pas une évidence en Chine ou en Inde ? Depuis toujours, Annie sent plus loin que les limites visibles. Une sensibilité que rien n'a pu contraindre ni confiner, et qu'elle a décidé de travailler en se formant. Pendant 20 ans, elle expérimente toutes les techniques qu'elle utilise aujourd'hui dans son activité. "L'apprentissage a été long et n'est jamais fini. Il m'arrive de douter, mais mon expérience me rappelle que je suis capable de venir en aide à des personnes en détresse ou simplement en malaise". Loin du jugement, elle écoute et accompagne la personne vers ses propres issues, fuyant le dogme sous toutes ses formes. "La solution ne m'appartient pas, elle est en chacun de nous, et chacun porte la sienne." Le chemin vers le mieux être n'est pas unique, mais il passe par une écoute du corps, ce corps impitoyablement mécanisé et qui pourtant a tellement à nous dire, car il accumule nos expériences positives ou négatives et les exprime malgré nous. Annie, sans a priori, offre la possibilité d'en déchiffrer les messages et d'y répondre.



"Le mal vivre est si courant qu'on arrive à le considérer comme inhérent à la vie. Pourtant il n'a rien d'obligé !" Décider d'y remédier est le premier pas vers plus de liberté. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : se libérer des blocages et des émotions qui limitent notre libre-arbitre et nous mènent parfois à des comportements que nous-mêmes ne comprenons pas tant ils sont contraires à nos désirs profonds. "C'est comme une recyclerie. On identifie les émotions encombrantes pour les transformer, leur redonner une autre vie au service de son bien-être." Pas de miracles, ni de dénigrement de la médecine, au contraire. On est bien sûr de l'accompagnement au bien-être. D'ailleurs, Annie veille à transmettre des outils pratiques pour que chacun

puisse être autonome dans son cheminement (technique de relaxation, méthode de communication non-violente, orientation vers des médecines douces...). Toujours avec douceur, son maître mot. Parce qu'au-delà de son activité, par sa manière de parler, de regarder, d'écouter... d'être finalement, Annie apporte de la douceur au monde.

Eliane Dervin et Emmanuelle Mayer

Contact : Annie MAGOTTE,  
Cougnias, 87120 Eymoutiers.  
Tél. : 05 55 69 21 84.

# Café installation en agriculture.

**M**ercredi 17 Février, le PMU "Le Vingt de la Paix", accueillait à Eymoutiers une vingtaine de personnes pour causer de l'installation agricole. Des porteurs d'un projet d'installation agricole ou agri-rurale, d'autres déjà installés depuis peu, et quelques autres bien ancrés et proches de la transmission. A leurs côtés, un élu, des animateurs de structures, un représentant de la Banque Populaire, une chargée de mission de la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire.

## Le thème proposé pour cette rencontre : la commercialisation.

On parle alors de la plate-forme limousine "Manger Bio". Pour commercialiser par ce biais, il faut absolument être certifié "AB". Alors comment approvisionner les cantines des écoles élémentaires, des collèges, voire celles des lycées ? Cela dépend avant tout de la volonté des collectivités. Mais aussi de la pression des parents ou des cantinières. L'argument souvent amené comme frein par les collectivités, c'est le prix des produits. Or si les collectivités achètent très local, il se peut que cela ne revienne pas si cher, quitte à ce que les produits ne soient pas labellisés "bio", mais soient issus de l'agriculture paysanne. Sur la commune de Châteauneuf-la-Forêt, un projet pour fournir l'ensemble de la restauration collective hors domicile se met en place : pour les maisons de retraite, l'hôpital, les écoles.

"Manger-Bio" a organisé des formations pour les cuistots, pour qu'ils réapprennent à préparer et à s'organiser avec d'autres types d'aliments. Anne précise que tout cela dépend des produits, par exemple, pour le pain, ça semble tout à fait réaliste et jouable. Car ça ne changera pas grand chose aux cantines. Le pain n'est pas forcément vendu plus cher au kilo, et il est tellement plus nourrissant. Les Cottineau, d'Accueil paysan, racontent que pour eux, le circuit le plus court a été de faire manger les gens qu'ils accueillent; c'est un bon moyen d'écouler sa production. En plus de ça, les gens viennent t'aider et ils en sont ravis !

## Mais sinon le marché, c'est facile ou pas ?

Certains s'évertuent à dire que c'est galère, c'est chiant, ça dépend des conditions climatiques, il faut trimbaler du matériel, etc... Anne témoigne de ses 30 ans d'expérience sur le marché d'Eymoutiers, où elle vend du fromage de chèvres et des pommes. Pour elle, heureusement qu'il y a le marché. C'est une occasion de relations avec les gens, de voir du monde et ce qu'il s'y passe.

## Comment a-t-elle commencé ?

Ils travaillent à deux sur la ferme. Quand ils se sont installés, ils fabriquaient leurs fromages et faisaient du porte à porte. C'est comme ça qu'ils vendaient, qu'ils ont vendu de plus en plus, et qu'ils se sont fait connaître dans la durée. Elle précise qu'il faut être régulier, quitte à essayer quelques galères. Elle y

passait 4 heures par jour chaque après-midi. Il ne faut pas sous-estimer le temps de commercialisation. Bien souvent on met le paquet sur l'aspect production : or pour commercialiser ça demande du temps ! Aujourd'hui, ils sont donc sur le marché d'Eymoutiers, qu'il pleuve ou qu'il neige, les clients viennent coûte que coûte. Elle n'a pas mis tous ses œufs dans le même panier : elle livre aussi ses pommes et ses fromages à un certain nombre de restaurants, de magasins bio, à la plate-forme "Manger-Bio" et les portes de la ferme sont grandes ouvertes. Une matinée par semaine est consacrée au marché, une autre aux livraisons. Quant à la vente à la ferme, et bien, il faut savoir que ça peut prendre un peu de temps, pour peu que les gens aient envie de voir, visiter, etc...

Arnaud, de son côté, est installé depuis quelques années en bovin-viande, il vend sa viande en caissettes, en vente directe. Pour trouver une clientèle, il a eu recours au bouche à oreille. Il est allé discuté ici et là, et puis, il reconnaît avoir bénéficié de personnes ressources, relayant son existence autour d'elles. Ceci confirme les bienfaits d'un réseau. Rien de tel pour faire circuler l'information, et faire une bonne pub, si le produit est de qualité. Il vend 1/3 de sa production en vente directe et le reste part en broutard, par le biais d'une coopérative.

On évoque ensuite, la vente en GMS (Grande et Moyenne Surface). Anne répond à cela qu'il faut souvent se faire introduire, et puis ensuite, cela n'est pas forcément gage de qualité aux yeux des clients si tu vends en GMS. Elle vendait auparavant 60% de sa production à Carrefour : tu deviens complètement dépendant de leur prix et ils se font vraiment une sacrée marge !

Quant à la Biocoop, les prix qu'ils fixent sont très chers ! ils se font une marge de 30%. Tu trouves ton fromage parfois 15% moins cher dans une boutique à côté.



Avant de créer une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), il vaut mieux s'essayer pendant une ou deux années, afin de savoir dans quelle mesure on est capable d'approvisionner. C'est le cas des maraîchers de Pontarion, pendant une première année ils ont pris le temps de cultiver et de se faire connaître. Aujourd'hui, ils sont soutenus par une quinzaine de consommateurs, motivés pour une AMAP.



Les paysans déjà en place parlent de l'importance des coups de main entre producteurs. Anne-Marie raconte qu'au départ quand elle partait vendre quelque part, elle emmenait avec elle des fromages d'Anne. Lorsqu'on a un panel de produits, c'est quand même plus simple de faire venir le client.

Internet peut-il stimuler la commercialisation ? L'idée demeure quand même de vendre le plus local possible. Le mail semble intéressant pour organiser la vente, une fois qu'on dispose d'un listing (pour fixer les modalités avec les clients). Mais tout dépend du produit à commercialiser.

Au terme des débats, émergent deux idées :  
- faire un catalogue des produits et producteurs fermiers à l'échelle d'un territoire.  
- Organiser une journée afin de s'atteler à la question : "comment ensemble on peut s'organiser pour grouper nos produits et gagner en efficacité pour commercialiser ?" Que peut-on mutualiser ? Qui est prêt à offrir quoi ? Eventuellement cheminer vers la création d'une Epicerie Paysanne.

Ces café-installations offrent des espaces de paroles, de questionnements. On y débat d'un certain nombre de thématiques, on confronte nos idées. Le rêve du novice se frotte à l'expérience de l'aîné, sans pour autant apporter de réponse toute faite. En gros, ces café-installations sont une sorte d'Auberge-Espagnole : chacun y trouve ce qu'il y amène, enrichi par les apports des autres.

Claire Kachkouch Soussi

## Installation désinstallation

Nous avons souhaité participer à ce café installation dans le but de rencontrer d'autres porteurs de projets agricoles. Nous avons eu pour notre part un parcours d'installation difficile, puisque nous avons fait deux installations en deux ans et il faut compter surtout entre les deux une "désinstallation" éprouvante. Même si notre première installation était tout à fait viable, c'est le côté humain qui a flanché ! En effet nous reprenions de manière progressive une ferme, avec achat du cheptel et du matériel, et location pour les terrains et les bâtiments d'élevage. On avait créé un Gaec (groupement agricole d'exploitations en commun) entre Pascal et le cédant. Celui-ci au terme de deux ans prenait sa retraite et devenait associé non exploitant du Gaec le temps (10 ans) que nous remboursions les parts sociales. Mais prétextant "la crise" et une conjoncture difficile en agriculture il nous a

réclamé la totalité de cet argent. Patatras ! Nous avions fait confiance, il n'y avait rien de signer encore sur cette partie dite progressive puisque c'était à partir de la fin du gaec, que nous devions finaliser nos affaires. C'est à dire au départ en retraite de l'associé non exploitant et l'entrée de Sabine nouvel associé du gaec. Donc aucun recours, si ce n'est de repartir à zéro ! Nous n'avons plus 20 ans, nous avons 3 enfants dont le plus vieux a 6 ans. Après plusieurs déménagements nous avons choisi de vivre sur le plateau, c'est ici que nous voulons voir nos enfants grandir et c'est ici que nous voulons être paysans. Heureusement nous avons loué à notre nom 30 hectares sur la même commune, ce qui nous permet de repartir avec ces terres sur un nouveau projet en tant que petits producteurs en bio. Nous aurons moins d'investissements financiers et plus de liberté sur nos décisions par rapport au

premier projet. Les terrains sont sans bâtiments donc cette année va être occupée à l'auto-construction de la ferme : "se retrousser les manches". Et se casser la tête dans la partie paperasse d'un tel projet. Cela occupe bien son monde ! On termine en remerciant le soutien de notre entourage local qui nous a bien aidé dans les moments durs. Nous pouvons compter aujourd'hui sur l'entraide d'autres agriculteurs point "véreux", comme celui qui prétendait vouloir installer (sous entendu "plumer") des jeunes ! Voilà il est important de se rencontrer dans des cafés installation pour aider à faire naître et pousser des projets agricoles.

Pascal et Sabine Duris  
St Yrieix la montagne

**V**endredi 22 janvier 2010 : les classes CE2, CM1, CM2, du Regroupement Pédagogique Intercommunal de La Nouaille/St Yrieix la Montagne ont rendu leurs copies bios. Monsieur Couegnou, l'instituteur, a mis en place le kit pédagogique : "dis c'est quoi l'agriculture bio ?", et oui le bio est au programme ! Le maître d'école m'a convié à la correction en tant que parent d'élève et future agricultrice bio. Chantale De Plasse, agricultrice à Saint Martin Château nous a rejoint (bel exemple de bio-diversité : petits fruits, moutons, miel) pour vérifier et commenter les réponses. Paroles d'enfants : "les fraises c'est au printemps", "le fermier bio n'utilise pas de produits chimiques", "les animaux vont dehors"... Pour illustrer le questionnaire, nous avons apporté un panier de légumes bios de saison "chiné" le matin même au marché de Felletin auprès de producteurs locaux. Nous avons achevé ce programme pédagogique par un goûter bio-local : jus de pomme, petits pains variés et délicieux petits sablés à la confiture de myrtilles et mûres confectionnés par Chantale. Il faut féliciter notre "insti-champêtre" pour cette belle initiative qui, espérons-le, va inspirer d'autres écoles du Plateau. Félicitons aussi les maîtresses Prune et Fany pour leur "jardin des 5 sens" gratté, semé, désherbé à la main, senti et goûté par nos bambins. Souvenir d'école : "Il faut cultiver notre jardin", Voltaire. Encourageons de même nos cantinières qui font leurs débuts en cuisine bio. Nous sommes peut être à la campagne mais il est important de sensibiliser nos enfants à la nature car notre monde si matériel les en éloigne et de ce fait les prive de bonheurs simples et gratuits. Pour terminer j'ai cueilli cette citation dans mon jardin "agri-culturel bio": "La nature possède le secret du bonheur" G.Sand, et surtout : Bravo aux enfants! (à voir le site de l'école de La Nouaille : [LaNouaille@ac.limoges.fr](mailto:LaNouaille@ac.limoges.fr), et aussi voir ou revoir en dvd "Nos enfants nous accuseront" de J-Paul Jaud, et le site [mangerbiolimousin@orange.fr](mailto:mangerbiolimousin@orange.fr)).

Sabine Duris

## BRAVO ! le bio à l'école.



Le jardin des cinq sens.

## L'Amap des jardins de Celle

**Ironie du calendrier, alors qu'un Mc Do va sortir de terre à Ussel, sans qu'il y ait de lien de cause à effet, un groupe de consommateurs a décidé de s'organiser en créant une Amap.**



### Qu'est-ce qu'une Amap ?

Pour les novices, une Amap est une Association pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne ayant pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable. Pour être précis, l'idée est de défendre une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, de permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité de leur choix, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits.

L'Amap réunit un groupe de consommateurs et un agriculteur autour d'un contrat dans lequel chaque

consommateur achète en début de saison une part de la production qui lui est livrée périodiquement à un coût constant. Le producteur s'engage à fournir des produits de qualité dans le respect de la charte des Amap.

### Les agriculteurs : Jacky et Christine Pinguet

Ils sont arrivés en Corrèze en décembre 2006, suite à une reconversion professionnelle (une formation à la ferme Sainte-Marthe en Sologne en 2006 pour Jacky et un brevet professionnel en horticulture en formation continue en 2003 pour Christine). Après avoir vécu de longues années dans l'Oise, le choix est fait de s'installer en Corrèze pour trouver une région de moyenne montagne. L'objectif est de trouver un terrain susceptible d'accueillir une production de maraîchage. La production de légumes respecte les règles de l'agriculture biologique. Elle se fait en traction animale : Lycie, une jument comtoise, arrive sur la ferme. Celle-ci est située à Celle sur la commune de Chirac-Bellevue.

En 2007, les efforts sont concentrés sur la mise en production du terrain. En fin d'année, la construction d'une serre permet de sécuriser la production. Ainsi dès 2008, une grande variété de légumes est à la disposition des consommateurs, la vente se

faisant principalement sur les marchés et à la ferme.

En 2009, la création de l'Amap ouvre une nouvelle forme de distribution des légumes. La présence de contrat a permis au producteur de pouvoir développer son outil de travail et d'obtenir un prêt pour investir dans un système d'irrigation.

### L'Amap des Jardins de Celle

Suite à une première réunion d'information réunissant des habitants de la région d'Ussel, l'Amap des jardins de Celle a été créée. 25 familles se sont lancées dans l'aventure. Un contrat de fourniture d'un panier de légumes a été passé entre le producteur et les consommateurs. Sur l'année, la distribution a été de 17 paniers d'équivalents de légumes, soit sous forme d'un panier complet ou d'un demi-panier. Pour 2009, la saison a duré du 23 avril jusqu'au 17 décembre. La distribution avait lieu tous les jeudis soir au Champ de foire à Ussel. Après cette première année réussie, l'aventure continue. Pour cela, une association a été créée : l'Amap des Jardins de Celle. Pour faciliter la distribution, deux formules existent : soit 8€/panier, soit 16€/panier. Dans les deux cas il y a 4 paniers par mois. L'adhésion à l'association est de 5€/an. La période de distribution va être allongée pour s'étendre sur dix mois d'avril 2010 à février 2011. Pour les personnes intéressées, une réunion d'information est prévue le jeudi 1er avril 2010 à Ussel (plus de précisions sur le blog de l'Amap).

Mickaël Cauquot  
contact : [amap.ussel@gmail.com](mailto:amap.ussel@gmail.com)  
tel : 06 86 48 53 61  
blog : <http://amap.ussel.blogspot.com>

## Toujours ou jamais



Un livre de Marc Pataut, qui présente son travail photographique dans l'unité pédopsychiatrique de l'hôpital Esquirol à Limoges (Lienart éditions – 39€).

“Quel est le plus long entre toujours ou jamais ?” Telle est la question posée par un adolescent psychotique hospitalisé à l'USIPA lors d'une des premières visites de Marc Pataut. L'USIPA est (ou plutôt était puisqu'elle n'existe plus sous ce nom là) l'unité d'hospitalisation pour adolescents de l'hôpital psychiatrique de Limoges. C'est donc une unité de psychiatrie, qui accueille des adolescents en grande souffrance, un lieu fermé à clef, d'où on ne sort pas toujours comme on le veut. On y rencontre des infirmiers, des médecins. On peut y recevoir des médicaments.

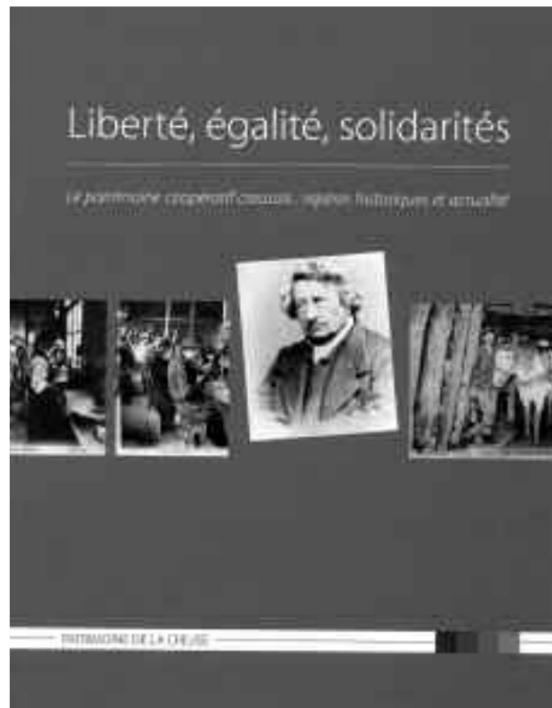
Les adolescents qui sont accueillis là vont mal : anorexie graves, psychoses, automutilations, séquelles d'enfances fracassées, etc. Il peut y avoir de la violence, des fugues, des conduites auto-agressives.

C'est là que pendant deux ans et demi, deux à trois jours par mois, Marc Pataut est allé poser son appareil photo et confier quelques appareils aux adolescents présents. Il en est résulté plus de 70 000 clichés réalisés par le photographe et les adolescents. Marc Pataud en a fait un livre où il relate ses visites, ce qui s'y est passé, ses émotions, les rencontres avec les adolescents et les soignants.

Il en a surtout fait un recueil de 150 photos pleine page et c'est superbe. Portraits, autoportraits, noir et blanc et couleurs où les adolescents se mettent en scène et en images, photos montages à la façon de ces livres pour enfants où une partie de la page figure la tête, le corps, les jambes, décalages, etc. L'ensemble est profondément émouvant, drôle et poignant. Je retiendrai les regards des portraits, ces trois anorexiques hilares drapées dans le manteau de Marc, chacune porteuse de sa sonde gastrique, Virginie faisant le simulacre de taillader son bras... déjà couvert de cicatrices, l'adolescent dansant, les

vêtements de Mathilde sur son lit, vides d'elle, le regard de Florian, les portraits de Joseph. Il est difficile de choisir, en fait elles sont toutes belles.

Dominique Weber



## Liberté, égalité, solidarités

Un livre de Laurent Lasne sur Le patrimoine coopératif creusois : repères historiques et actualité. Guéret, Patrimoine de la Creuse, 2009, 157 pages.

Pour inscrire son ambition dans la dynamique de l'économie sociale et solidaire le Conseil général de la Creuse, sous la responsabilité du Conservateur en chef du patrimoine, a passé commande à Laurent Lasne de cet ouvrage sur le patrimoine coopératif creusois. Le titre qu'il a choisi : *Liberté, égalité, solidarités* caractérise bien sa démarche. Il entend nous faire découvrir l'empreinte de la solidarité creusoise à travers le mouvement coopératif d'hier à aujourd'hui. Dans les deux premiers chapitres il situe le compagnonnage des migrants limousins dans le climat d'invention de la liberté né avec "l'esprit des lumières". Il en fait le premier ciment de "l'idéal solidariste" autour des figures légendaires de Martin Nadaud ou d'Antoine Cohadon. Ils sont nourris des utopies socialistes de Pierre Leroux à Etienne Cabet. C'est dans ce ferment qu'ils puiseront pour fonder les associations ouvrières qui participeront à la naissance du mouvement coopératif en France au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois l'inscription de la coopération dans l'économie et la société creusoise ne se fera que très lentement.

Alors qu'en 1880 Limoges est après Paris la première ville de France en nombre de coopératives de production, la Creuse demeurera très chiche en la matière. Même la coopérative des ouvriers diamantaires de Felletin, présentée comme modèle, peinera à tenir cet idéal coopératif. A l'inverse si les consommateurs creusois tardent à se faire coopérateurs, ils en seront quasiment les champions avec l'Union des Coopérateurs du Centre. En 1956, la Creuse avec un coopérateur-sociétaire pour cinq habitants dépasse largement la moyenne nationale. De leur côté les paysans creusois n'ont pas été d'ardents coopérateurs bien qu'il y eut une section de l'une ou l'autre des coopératives d'approvisionnement dans chaque commune. Ils ont davantage fondé leurs solidarités autour du syndicalisme. L'innovation coopérative pénétrera dans l'agriculture creusoise avec l'arrivée des migrants venus de l'ouest dans les années 1950. Au terme de son itinéraire coopératif, trop souvent calqué sur des structures nationales, Laurent Lasne met en avant le fourmillement des initiatives sociales, économiques ou culturelles qui s'inventent dans la société creusoise depuis deux décennies.

Alain Carof



## Témoignages sur la Résistance dans le canton de Bugeat

La Haute Corrèze a été une terre de résistance et les hommes et les femmes du canton de Bugeat en ont été les acteurs. Le comité ANACR de Bugeat s'est penché sur cette histoire et en a sorti un livre de 256 pages qui sera présenté le 27 mars à Bugeat. Près de 100 témoignages de résistants, de leurs familles ou amis, et de très nombreuses photos et documents y ont été rassemblés : "Ces résistants nous les suivrons à Ambiaux, la Berbeyrolle, la Borne 10, les Bordes, Chadebec, Marcy, le Mazaud, Monceaux, le Petit Paris, La Vergne ou encore dans le camp Cadras". Une histoire à découvrir ou redécouvrir.

Pour se procurer le livre (20€) : s'adresser au comité ANACR de Bugeat, chez Andrée Laurent, Le Bourg Le Bec, 19170 Gourdon-Murat.



## Bistrot d'hiver, fin de saison

Ce sera le dimanche 28 mars à l'auberge du St Eloi à Crocq qu'aura lieu le dernier bistrot d'hiver de la saison 2010. Après le repas, la partie musicale sera assurée par Thomas Ezekiel, un artiste de la région qui mêle jeux de mots à des influences manouche, rock, pop et funk. Le matin, l'association Pays Sage, maître d'oeuvre depuis dix ans des bistrot d'hiver sur le plateau, tiendra sa vingt-et-unième assemblée générale à Flayat.

Renseignements au 05 55 67 88 58.



## Parlons nature !



Pour ceux qui veulent en savoir plus sur la nature autour de chez eux, des sorties seront organisées au printemps et à l'été sur le nord du plateau de Millevaches. Le calendrier des sorties sera présenté **le 26 mars** à partir de 20h, à la mairie de Royère de Vassivière. Un diaporama sur les hirondelles rustiques vous sera commenté par Jean Pierre Léry, un gars passionnant.

Pour plus de renseignements :  
Frédéric Thomas 05 55 64 54 75.

## Chapeau les talents !



C'est le nom d'un nouveau festival qui réunira dans le bourg de Nedde des expositions d'artistes locaux (confirmés ou non) : peinture, sculptures, photos, arts textiles etc., de la musique (concerts en scène ouverte avec entre autres We are not indians, Jack hero, Lost communits), de la chanson française, les choeurs de chambre de limoges, du jazz, de la danse, des ateliers créatifs et de multiples autres animations autour des... chapeaux ! Chapeau donc à l'association EDDEN de Nedde qui organise cette manifestation le week-end des **17 et 18 avril 2010**.

Renseignements au 05 55 69 98 50.

## Semaine de la pierre sèche



L'association Bâti et Savoir-faire en Limousin a choisi de centrer son programme scientifique sur les matériaux naturels dans le bâtiment : aspect scientifique, technique et savoir-faire correspondants, d'hier à aujourd'hui. Cette année, dans le cadre de ce programme, l'association organise une semaine de la pierre sèche du **3 au 9 mai 2010**. Destinée à un large public, cette manifestation mobilisera plusieurs organismes ainsi que des professionnels du bâtiment et du secteur du bâti ancien. Au programme un séminaire le lundi 3 mai, à Felletin au lycée des métiers du bâtiment, puis un chantier de formation, toujours à Felletin sur le site des Granges.

Renseignements au 05 55 83 29 55 -  
sandrine@batietsavoirfaire.fr

## Informatique : se former

L'association Ctrl-A propose toute une série de stages pour les fêrus ou novices en informatique. Sur l'utilisation du logiciel EBP de comptabilité (5 jours en avril, puis à nouveau en septembre), sur Open office (en octobre), sur Photoshop (le 11 mai), sur Inkscape (les 7 et 8 juin), sur Scribus (en mai) sur Gimp (mai et juin) ou sur Thunderbird (en octobre). Maintenant, si vous n'avez rien compris à ce que vous venez de lire cocher la date du 24 mars ou celle du 28 septembre. Grégory Séval, technicien informatique et formateur vous proposera un stage d'une journée à l'intitulé plus accessible : "Les bases de l'outil informatique". Il faut bien un début à tout !

Contact : Ctrl-A, 23460 Royère de Vassivière - 05 55 64 59 03

association info limousin

## info-limousin.com

envoyez, nous diffusons : contact@info-limousin.com

De son côté, l'association Info Limousin tient une permanence ouverte à tous chaque jeudi matin de 9h30 à 12h, dans le magasin informatique Robotux au centre d'Eymoutiers : créer un compte email, un agenda en ligne, acheter un nom de domaine, Facebook et la confidentialité, une photo de l'appareil à l'email, concevoir une pétition, créer une newsletter, jouer sur Internet avec ses enfants, les logiciels libres, tableau de bord de flux, partir de zéro en informatique... Un autre lieu donc pour s'initier !

Contact : Robotux au 05 55 69 75 33  
ou par email :  
contact@info-limousin.com

## Marius Vazeilles

L'Association "Fondation Marius Vazeilles" vient d'ouvrir son nouveau site Internet sur lequel on trouvera toutes les informations utiles quant à ses activités. L'occasion d'annoncer également l'ouverture de la saison du musée dans les bâtiments de l'abbaye de Meymac le **24 avril 2010** avec une exposition sur Darwin et l'évolution.

Un seul clic : mariusvazeilles.fr

## Court-circuit



La ressourcerie d'Eymoutiers Le Monde allant vers... fait des émules. Une association vient de se créer à Felletin, Court-circuit, qui projette la création d'une ressourcerie dans la petite cité creusoise. Si tout se passe bien celle-ci ouvrira ses portes à l'automne prochain. D'autres projets émergent également en Corrèze sur Tulle et sur la région de Neuvic et Ussel.

Contact Court-Circuit :  
oliviercagnon@gmail.com  
05 87 36 90 39

## Le Temps des grâces



C'est le titre du film que Dominique Marchais a consacré à l'agriculture dans la France d'aujourd'hui. Un film qui donne la parole à ceux qui travaillent la terre et qui dresse le panorama inquiétant d'une agriculture qui pour être productive en devint destructrice... des sols, des paysages, des sociabilités. Salué par la critique le film a déjà circulé en Limousin mais si vous l'avez manqué, courez le voir. Vous y croiserez entre autres deux têtes (bien différentes !) du Plateau : l'écrivain corrézien Pierre Bergounioux et le maire-paysan de La Ville-dieu, Thierry Letellier.

## Gatti, le re-retour

Après une résidence de près de trois mois à Peyrelevalde de mai à juillet 2009, Armand Gatti revient en Limousin pour mener une "expérience" de création avec trente volontaires : des étudiants européens, des lycéens des lycées de Neuvic, Meymac ou Limoges et... Et pourquoi pas vous ? Si vous êtes prêts à passer les mois de juillet et août avec le poète résistant (attention rythme intensif : kung-fu, théâtre, musique, chant, initiation au chinois... tout cela au service d'une création qui se construira au fur et à mesure de l'été et fera l'objet de trois uniques représentations fin août) contactez :

Gilles Durupt au 06 85 29 86 35.

## Une revue d'art... électronique



Créée par l'association In extenso, labellerevue.org est une plateforme d'information et de documentation consacrée à l'art contemporain sur un territoire couvrant les régions du centre de la France selon l'axe : Limoges-Bourges-Clermont-Ferrand-Saint-Etienne, qui passe donc par le plateau de Millevaches. La Belle Revue, c'est son nom, propose égale-

ment, chaque année une édition papier, de 160 pages, qui présente une compilation de textes critiques, des comptes rendus d'expositions et des "Portfolio" ou "Focus" dédiés à des artistes issus de ce territoire "central".

Cette année, Appelboom de La Pommerie (St-Setiers) y présente sur quatre pleines pages son travail.

Vous pouvez consulter la revue en ligne en cliquant sur le lien  
<http://fr.calameo.com/read/000150796f12bd4656c6e>

## No Sarkozy day



Le **27 mars 2010** aura lieu dans toute la France, un mouvement de mobilisation citoyen pour exprimer le mécontentement qu'ont nombre de Français envers notre gouvernement actuel. Cette manifestation apolitique et pacifique se veut avant tout festive et pourra permettre à tous de dénoncer toutes les injustices sociales, les démantèlements des services publics, culturels compris, les manipulations médiatiques, les lois liberticides, l'immigration choisie, etc. Ce mouvement a pris corps sur internet et se nomme le "No sarkozy day" à l'instar du "No berlusconi day" qui a permis à plus de 300 000 Italiens de crier leur honte envers leur président aux méthodes quasi identiques à celles de Sarkozy.

En savoir plus sur le site internet :  
<http://www.no-sarkozy-day.fr/>.

Contact en Creuse au 05 55 04 72 30  
ou 09 62 20 80 42 ou par courriel :  
ciaoamigo@hotmail.com.

## SCIC Habitat

La Scic Habitat en cours de constitution sur le plateau (Cf. IPNS n°29) est en pleine phase de constitution de son capital. Déjà une cinquantaine d'actionnaires (dont deux collectivités locales : le Conseil général de la Creuse et le Parc naturel régional) ont réussi à rassembler un tiers du capital. Ils attendent donc les souscriptions de tous ceux qui croient comme eux que pour mieux accueillir et mieux vivre sur le plateau, il faut proposer de nouveaux logements en construisant ou en réhabilitant en éco-construction. Si vous voulez faire partie des fondateurs de cette société coopérative d'intérêt collectif, adressez vous à l'Association pour la promotion de l'éco-habitat sur le plateau de Millevaches (même si ce n'est que pour acheter une part de 150 €) :  
**05 55 64 58 29.**

